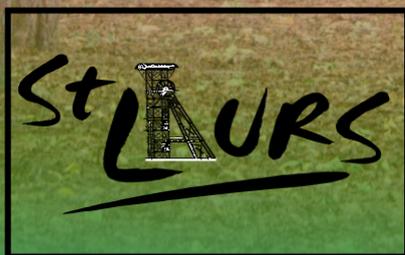


BULLETIN MUNICIPAL



N°33



2023

EDITORIAL



Nous tournons la page de 2022 alors que la crise sanitaire, même si elle est moins présente, continue de perturber notre quotidien. Je vous invite à rester vigilants.

Une autre crise sanitaire d'un tout autre genre est de plus en plus active, celle de la grippe aviaire. Je vous conseille, comme le prévoient les textes, de confiner vos volailles. C'est un effort collectif nécessaire pour éradiquer cette nouvelle épidémie.

Au niveau municipal, cette fin d'année est l'occasion de jeter un regard en arrière sur ces douze mois d'activité et de tirer les enseignements en vue de commencer 2023 dans de bonnes conditions.

Certains projets ont vu leur aboutissement en 2022 ; c'est le cas de l'agrandissement de la garderie, de l'amélioration de la pelouse du stade, de l'installation d'un éclairage par des panneaux solaires, le branchement d'un logement locatif sur la chaudière à granulés bois.

D'autres devraient avancer voire se finaliser en 2023 : la mise en service du parc éolien prévue pour la fin de l'hiver, les travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux.

On juge souvent de la vitalité d'une commune à sa ferveur associative. Saint-Laurs n'est pas en reste et je suis fier de pouvoir compter sur cet enthousiasme jamais démenti chez nous. Au nom de la municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous ces bénévoles qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps ni leur énergie.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. N'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie où la secrétaire se fera un plaisir de vous communiquer des informations sur notre commune.

J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village et tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent.

L'année 2023 qui arrive sera, je l'espère celle de l'espoir, qu'elle soit emplie de partage, de joie, de chaleur humaine, de paix, de tolérance, de réussite et bien sûr de bonne santé. Pour finir, en mon nom, en celui du conseil municipal, ainsi qu'au nom de tous les employés communaux, je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite une très bonne année 2023.

Gwénaél DEBORDES

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Bâtiments

De nombreux travaux devaient être réalisés en 2022 tels que la rénovation énergétique de nos logements communaux ou le renouvellement des passements de toit de la salle des fêtes. Les devis sont signés mais les entreprises, croulant sous les chantiers, ne pourront désormais réaliser ces travaux qu'en 2023. Nous vous donnerons donc plus de détails dans le prochain bulletin.

Travaux de la garderie

Un chantier important a quand même pu être réalisé : l'agrandissement de la garderie.

En raison de l'augmentation du nombre d'enfants à la garderie, il était impératif de trouver une solution pour agrandir cette dernière et permettre un accueil convenable des enfants. Utiliser la petite salle de la Salle Serge GAUDIN ne pouvait être qu'une solution provisoire. Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont pu retrouver un espace bien à eux, agrandi de 10 m², qui ont été récupérés dans le garage du logement locatif. Cela n'était pas possible auparavant car la cuve de la chaudière du logement se trouvait dans cette partie. Mais dans le projet de rénovation énergétique de nos logements communaux, raccorder ce logement à la chaudière à granulés, qui alimente déjà l'école et la mairie, devenait plus cohérent. Nous avons pu ainsi récupérer un bel espace et le compléter avec l'installation d'un modulaire de 7.3 m² pour les sanitaires. Les travaux ont été réalisés par la SARL Benoit RENOUX pour l'isolation et la pose du placo, l'entreprise Pierre BESSELIEVRE pour le sol et les peintures et la SARL AUMAND-PALLUAU pour l'électricité et le raccord des sanitaires, le tout pour un montant total de 24 349,64 €. Merci à nos employés communaux qui ont réalisé le ragréage du sol béton.

La municipalité a utilisé pour ce projet la subvention de Cap Relance 2021, accordée à notre commune, pour un montant de 7 692 €. Ces travaux ont donc coûté 16 657,64 € à notre collectivité.



Voirie et environnement

Chantier citoyen de la « ligne à Bébert »

Un chantier citoyen a été lancé en début d'année 2022 pour nettoyer l'ancienne ligne de chemin de fer dite « la ligne à Bébert ». C'est ainsi que les 8 janvier, 5 et 19 février et 2 avril une dizaine de bénévoles se sont retrouvés avec leurs gants, leur tronçonneuse, leur sécateur et leur bonne volonté pour déboiser et nettoyer ce futur chemin de randonnée. Merci à eux pour tout le travail réalisé car ils n'ont pas ménagé leurs efforts.

Face à l'humidité présente dans ce lieu (certains bénévoles se sont enfoncés jusqu'à hauteur de la cuisse), la municipalité a décidé de reblayer ce chemin afin de l'assainir et permettre aux futurs randonneurs d'y accéder sans aucune difficulté. La sécurisation de l'accès ainsi que l'aménagement de ce chemin seront les prochaines étapes de ce projet.



A l'occasion de ces travaux de déboisement, du bois de chauffage a été stocké par la commune. Le conseil municipal a décidé de le vendre aux saint-laurentins. Le prix de vente est fixé à 10 € le stère. Si vous êtes intéressés, merci de déposer votre demande au secrétariat de mairie avant le 31 janvier 2023.



Animation compostage

A la suite de l'enquête sur les déchets verts réalisées en 2021, la commune en collaboration avec le SICTOM, a proposé le 9 avril 2022 dans la salle Serge GAUDIN, une matinée dédiée à la gestion des déchets verts et aux bonnes pratiques du compostage. Ce fut l'occasion de faire un point sur la réduction et le tri des déchets, les solutions de paillage, la gestion du composteur et de reconnaître les habitants et autres insectes vivants dans nos déchets verts.

Plus d'une vingtaine de participants ont été accueillis lors de cette matinée et se sont vus remettre un composteur, un seau à déchets verts ainsi qu'un guide sur le compostage.

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2022, le SICTOM offre un composteur à chaque foyer, il suffit d'en faire la demande. L'objectif du SICTOM est de parvenir à réduire les déchets de la poubelle verte.



Eclairage public à Saint-Laurs

Un éclairage photovoltaïque a été installé vers l'église afin de pallier les zones d'ombre pour se rendre à l'arrêt de bus. C'était devenu une nécessité pour les lycéens qui prennent le bus à 6h30. L'installation des mâts a été réalisée par l'entreprise FONROCHE pour un montant de 11 898,40 €.

Face à la flambée des prix de l'électricité et dans un souci d'économie d'énergie, l'amplitude horaire de l'éclairage a été modifiée avec un début programmé à 6h30 et une extinction à 21h.

Il faut savoir que notre éclairage public est piloté par une horloge astronomique avec huit postes de réglage sur l'ensemble de notre village. Les horaires ne peuvent donc pas être constamment modifiés.

Travaux et équipements divers

Un sablage, un décompactage et une fertilisation de la pelouse du stade ont été effectués par la SARL Guy LIMOGES-TECERES pour un montant de 3 373,80 €.

Suite au dérèglement de l'horloge de l'église, des travaux ont été réalisés sur les cloches par l'entreprise LUSSAULT pour un montant de 2 200,80 € avec notamment le remplacement du marteau électromagnétique.



Le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

Après l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du PNR en 2019, le Pays de Gâtine a lancé l'élaboration de la Charte qui se décline en un ensemble d'objectifs précis tels que la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Les grandes lignes du projet de Charte ont été identifiées à partir du diagnostic et des travaux menés avec les élus et les acteurs locaux. Une idée forte en est sortie : l'ambition de faire de la Gâtine une mosaïque vivante. La mosaïque reflète l'image « vue du ciel » du bocage et de la diversité des paysages agricoles ; c'est aussi une mosaïque d'acteurs pour les milieux associatifs et culturels ou une mosaïque de ressources et de productions. Dans une mosaïque, chaque pièce est complémentaire et acquiert sa valeur lorsqu'elle s'insère dans l'image globale. La Gâtine mosaïque doit être vivante, elle doit être en évolution, résiliente aux crises et ouverte aux innovations et au monde qui l'entoure. Pour atteindre cette ambition, la Charte du futur PNR sera structurée autour des 4 axes suivants :

1. La Gâtine en héritage → *Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées.*
2. La Gâtine en partage → *Une diversité de ressources durablement valorisée.*
3. La Gâtine en mouvement → *Un territoire dynamique, en transition, « benaise » et ouvert.*
4. La Gâtine mobilisée → *Des acteurs sensibilisés, engagés et innovants.*

Cette stratégie sera complétée par un ensemble d'orientations et de dispositions issues des temps de concertation avec les futures signataires de la Charte, les élus et les partenaires du Pays de Gâtine. La première version de la Charte sera rendue publique courant 2023 avec pour objectif le label PNR en 2026.

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Parc éolien Saint-Laurs – Beugnon-Thireuil : une construction imminente !

L'année 2022, une période de transition...

Vous l'avez constaté, l'année 2022 fut globalement calme à l'exception des reprises de voiries du parc éolien en fin d'été. Le gestionnaire de réseau, GEREDIS, a réalisé en parallèle le raccordement du parc éolien au réseau public. Depuis fin octobre, vous pouvez voir une activité croissante autour du parc éolien avec la préparation du site pour les équipes (mise en place de la base de vie au lieu-dit Les Vaux sur la commune du Beugnon-Thireuil), la sécurisation des plateformes d'éoliennes... Cette activité va aller crescendo !

A l'heure où nous préparons ce mot d'avancement pour le bulletin municipal, les livraisons d'éléments d'éoliennes débutent. Ainsi, au moment où vous lirez ces quelques lignes, les premières éoliennes seront en cours de montage.

Avec les livraisons des composants des éoliennes (11 convois exceptionnels par éolienne !), le projet éolien rentre dans sa dernière phase de concrétisation. Celle-ci coïncide également avec le pic d'activité sur le chantier puisque nous allons atteindre les 40 à 50 personnes mobilisées sur l'ensemble du parc éolien pour le levage des éléments, le câblage interne des éoliennes, les tests de fonctionnement...

→ Ces opérations de montage des éoliennes s'étaleront de la mi-novembre à la mi-janvier.

...vers une année 2023 de concrétisation

Le premier trimestre 2023 sera l'occasion de finaliser les câblages internes des éoliennes ainsi que la phase de test. La mise en service opérationnelle du parc éolien est envisagée pour le début du printemps.

“ C'est le résultat d'un long travail pour WPD avec le soutien des équipes municipales de Saint-Laurs et du Beugnon-Thireuil engagées dans le projet éolien depuis 2009 !!”

En 2023, les comités de pilotage vont concrétiser le travail initié lors du développement du projet pour la mise en place des mesures de compensation et d'aménagement du parc éolien.

Jérémy Bouchez - WPD onshore France



Commission Finances

L'exercice 2021

Le budget, voté en avril, est l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la collectivité. Il doit être voté en équilibre. Il est constitué de deux sections : la section de fonctionnement qui prévoit les dépenses et recettes courantes (eau, électricité, charges de personnel...); la section d'investissement qui prévoit les grands projets de la commune.

Le compte administratif est le bilan des dépenses et recettes effectivement réalisées par la commune pour l'année écoulée. Il a été approuvé par le conseil municipal le 5 avril 2022.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Prévues au budget 2021 : 972 659 € ☒ Réalisées en 2021 : 370 561 € ① Répartition : <ul style="list-style-type: none"> • 32 % Achats fournitures et services <i>(eau, électricité, voirie, réseaux, maintenance...)</i> • 46 % Personnel • 14 % Autres charges de gestion courante <i>(indemnité élus, subventions, contributions...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Prévues au budget 2021 : 972 659 € ☒ Réalisées en 2021 : 442 973 € ① Répartition : <ul style="list-style-type: none"> • 18 % Produits des services, du domaine et divers <i>(location de salle, loyers, cantine...)</i> • 43 % Impôts et taxes • 39 % Dotations et participations <i>(Etat, Département...)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Prévues au budget 2021 : 238 106 € ☒ Réalisées en 2021 : 121 267 € ① Répartition : <ul style="list-style-type: none"> • 17 % Remboursement emprunt <i>(capital)</i> • 66 % Grands travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Skate parc ○ Travaux locatifs, salle des fêtes ○ Travaux atelier communal ○ Réseau d'électrification • 9 % Ecole <i>(matériel)</i> • 8 % Titres immobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Prévues au budget 2021 : 238 106 € ☒ Réalisées en 2021 : 79 680 € ① Répartition : <ul style="list-style-type: none"> • 86 % Autofinancement et récupération de TVA • 14 % Subventions <i>(Etat et département)</i>

Focus sur les dépenses liées à l'école

Les dépenses correspondant au fonctionnement de l'école, la cantine et la garderie s'élèvent à 102 039 €, les recettes à 36 188 €.

La commune supporte **64 % des dépenses** soit 65 850 €. Voici la répartition :

École Emmanuel Girard	Cantine	Garderie
 66 élèves	 7 964 repas	 350 heures de garde
 42 370 € de dépenses	 49 757 € de dépenses	 9 611 € de dépenses
 Gratuite pour les parents	 2.25 € par repas pour les parents	 1.40 € de l'heure pour les parents
 100 % financé par la collectivité	 64 % financé par la collectivité	 37 % financé par la collectivité

Le budget 2022

Les prévisions budgétaires 2022 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 022 112 €**
- Section d'investissement : **258 480 €** (Projets : aménagement garderie, éclairage solaire, rénovation énergétique)

Commission Affaires Scolaires

Les effectifs

La rentrée de septembre compte 60 enfants (61 en décembre) avec une stabilité au niveau du corps enseignant qui n'a pas changé depuis plusieurs années.

Une nouvelle enseignante a cependant fait son apparition dans cette équipe : Elodie PEITI, rattachée à l'école en tant que remplaçante.

	Classe d'Estelle PLANCHIN	Classe d'Agnès BALOGE	Classe de Marie BARRAUD
	5 PS	9 CP	6 CE2
	8 MS	6 CE1	6 CM1
	6 GS	6 CE2	9 CM2
	19 élèves	21 élèves	21 élèves

Le personnel

Celui-ci aussi est inchangé avec Graziella VRIGNAUD et Noëlla NORIGEON qui assistent la maîtresse de la classe des petits et qui ont en charge la garderie, une garderie qui a fait peau neuve comme on a pu le voir dans les travaux réalisés cette année. Estelle LE BRAS continue à assurer la surveillance de la récréation du midi. Elle effectue également le ménage des classes avec Graziella et Noëlla.

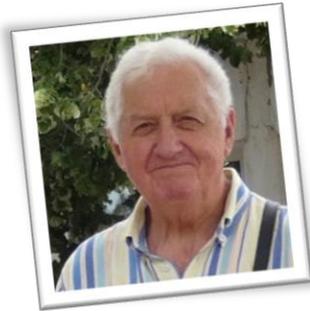
Mano BOUTEILLER, quant à elle, entame sa dernière année scolaire complète à mitonner des petits plats pour nos enfants car l'heure d'une retraite bien méritée approche à grand pas. En effet ses fonctions prendront fin en décembre 2023.

N'oublions pas de remercier Thierry BEAUBEAU et Cyril SOULEZELLE qui interviennent régulièrement pour effectuer des travaux de manière rapide et efficace. Aussitôt dit par les maîtresses, aussitôt fait. C'est aussi grâce à eux que la cour est propre avec le soufflage des énormes feuilles de platane.

Il y a également une personne qui intervient dans cette école et qui n'est pas forcément très connue par le grand public : c'est le D.D.E.N. Dans notre village, cette fonction est assurée par Roger SUIRE. Peut-être est-ce utile de faire un petit point sur son rôle au sein de l'école ?

Qu'est-ce qu'un D.D.E.N ?

C'est un Délégué Départemental de l'Education Nationale nommé par le directeur académique et membre de droit aux conseils d'école.



Qui peut être D.D.E.N ?

Toute personne bénévole de plus de 25 ans sauf les enseignants en activité.

Quel est son rôle ?

Il veille aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Il s'intéresse aux conditions matérielles des temps scolaires et périscolaires. Il a pour mission de faciliter les relations entre tous les partenaires de l'école pour le bien-être des élèves. Il est un ami de l'école et un ardent défenseur des droits de l'enfant et militant de la laïcité et de la citoyenneté.

Que fait-il ?

Il appartient à la délégation des D.D.E.N. du secteur du collège de Coulonges. Une fois par an, cette délégation a l'obligation de visiter les écoles et de rédiger un compte-rendu adressé à l'inspecteur de circonscription.

Les apprentissages de l'année 2021-2022

Le projet de l'école de l'année scolaire 2021-2022 portait sur le thème de l'eau.

Les enfants ont bénéficié d'interventions sur le milieu aquatique de la part de la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres et ont effectué des recherches au pont de 5 mètres.

Ce travail s'est conclu le 14 octobre par l'inauguration de panneaux explicatifs des animaux présents dans nos rivières.



Pour clôturer ce projet sur le thème de l'eau, la sortie de fin d'année a eu lieu à La Rochelle où les enfants ont visité l'aquarium, pris le bateau pour traverser d'une rive à l'autre du port et réaliser un concours de château de sable sur la plage.





Cette année a également été riche en actions menées par les enseignantes : des concours d'écriture, des rallyes mathématiques, une journée scientifique avec des ateliers menés par les élèves de 5^{ème} du collège Henri MARTINEAU et des séances de sport au gymnase et à la piscine de Coulonges-sur-l'Autize.



Ces séances sont possibles grâce au financement de six transports par la communauté de communes en ce qui concerne le gymnase et le paiement de six transports et des entrées de la piscine par la commune.



Il faut savoir qu'un transport Saint-Laurs/Coulonges a un coût pour notre village puisqu'un trajet revient à 120 €.

Mais la municipalité met un point d'honneur à ce que nos élèves puissent avoir accès à tous les enseignements. Car l'enseignement de nos enfants n'a pas de prix !!!

Le projet de l'année 2022-2023



« La France et ses Régions »

De septembre aux vacances de la Toussaint, les enfants ont étudié la Région Sud-Est. Ils voyageront ensuite au Nord-Est d'octobre à Noël, puis ils seront dans la région Nord-Ouest pour se diriger dans le Sud-Ouest entre les vacances de février et de printemps, enfin l'étude de l'Ile de France clôturera ce tour de France des régions.

Au cours de la première période, chaque classe a préparé une surprise aux autres enfants de l'école en choisissant un thème à étudier et a présenté un petit spectacle aux autres le jeudi avant les vacances de la Toussaint.



Les enfants de la classe de maternelle ont fait une farandole qui est une danse traditionnelle, considérée comme la plus ancienne des danses ainsi que comme la plus caractéristique et la plus représentative de la Provence.





La classe des CP-CE1-CE2 a travaillé sur la Région PACA.



Et enfin la classe des grands a présenté un travail scientifique en mettant en valeur la région Auvergne Rhône Alpes et en proposant une expérience sur les volcans.



Evidemment Mano n'était pas en reste et avait concocté un repas du Sud-Est fort apprécié des enfants.

Salade niçoise
en entrée



Et en dessert les enfants se sont régalés avec un gâteau appelé

« **Le bras du gitan** »

composé d'une génoise à la vanille et accompagné d'une crème de marrons.



Cette journée a été bien appréciée par les enfants qui ont adoré faire la surprise à leurs copains des autres classes. Sans compter qu'ils se sont bien régalés... et la bonne nouvelle c'est que ça va se reproduire encore quatre fois !!!

LA TRUFFADE

Ingrédients

1 kg de pommes de terre de type Charlotte
300g à 500g de tome fraîche de Laguiole à température ambiante, coupée en lamelles
1 gros oignon
Sel et poivre à votre goût



Préparation

Faites revenir les oignons émincés dans un peu de matière grasse (graisse de canard, huile d'olive...). Dès que les oignons commencent à être transparents, ajoutez les pommes de terre coupées en lamelles. Salez et poivrez. Faites revenir le tout pendant au moins 15 mn. Une fois les pommes de terre cuites, ajoutez la tome, laissez fondre quelques minutes et mélangez le tout.

INFOS COLLEGE

Pour les plus grands :

Vous pouvez suivre leurs activités en consultant leur site

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges>



Commission Infos & Communication

Site internet et page Facebook

Le site internet de la commune est régulièrement actualisé pour vous permettre de retrouver les différentes informations concernant Saint-Laurs, les services, les décisions prises par le conseil municipal, les liens vers les associations, les menus de la restauration scolaire... Vous pouvez également être informé via la page Facebook de Saint-Laurs. Cette année, 90 nouvelles personnes se sont mises à suivre l'actualité de notre page passant de 250 à 340 abonnés. Niveau statistiques, ce sont toujours majoritairement des femmes de 35-44 ans habitants sur la commune qui sont les plus assidues à Saint-Laurs Infos. Grâce à cet outil, les informations qui y sont publiées ont en moyenne une couverture* de 580 vues.

*(Couverture : Le nombre de personnes qui ont vu l'une des publications au moins une fois.)

L'application Intramuros



La communauté de communes Val de Gâtine a souhaité que chaque commune adhère à l'application « IntraMuros ». Cette application gratuite vous permet d'avoir accès facilement à différents services : annuaires, listes des commerces et associations de la commune, informations sur les écoles, points d'intérêt de notre village ainsi que l'agenda des manifestations de toute la communauté de communes. Elle vous permet également de recevoir des alertes lors de phénomènes météorologiques ou d'incidents qui peuvent avoir lieu sur notre commune. Vous avez la possibilité de faire des signalements, notamment lors de perte d'animaux, qui seront traités dans les plus brefs délais.



Le concours photo



Pour cette troisième édition du concours photo, ce sont 13 participants qui nous ont envoyé leur cliché sur le thème « Au détour d'un chemin, j'ai vu... ».

Merci à eux pour leur participation. Le lauréat a obtenu 14 voix sur 50 votants.



Pour le bulletin 2024, nous vous proposons le thème suivant « **Photos insolites** ». Un nain de jardin se baignant au pont de 5 mètres, des draps en train de sécher à la grande fontaine, laissez parler votre imagination et faites-vous plaisir en créant des photos insolites.



Vous pouvez envoyer votre plus beau cliché à l'adresse mail de la mairie secretariat@saintlaurs.fr.

Merci de réaliser des photos en format portrait pour faciliter la mise en page de la couverture du bulletin.

Commission Fêtes et Cérémonies

Les vœux du Maire

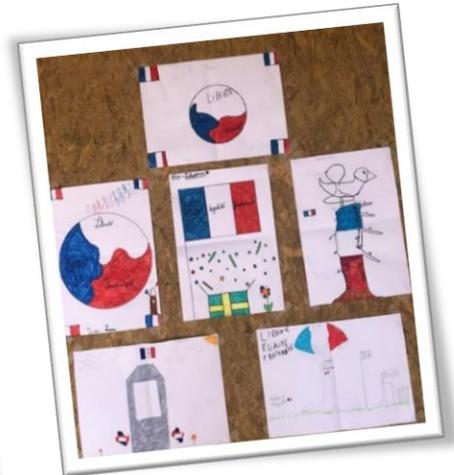
La traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'a pas pu avoir lieu, cette année encore, en raison des conditions sanitaires liées à la Covid-19. La municipalité a choisi de présenter ses vœux à la population sous forme de diaporama photos retraçant les différentes manifestations et les projets menés par le conseil municipal durant l'année.

Depuis le début de sa mandature, monsieur le maire n'a jamais pu recevoir la population pour cette occasion. La municipalité espère que cette année 2023 sera la bonne et que le vendredi 13 janvier nous pourrions tous nous réunir pour passer un moment convivial.

Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918



Cette année, les deux commémorations ont pu avoir lieu en présence du public. Ainsi, la population accompagnée des enfants de l'école sont venus rendre hommage à nos anciens combattants. Le discours de monsieur le maire a été suivi par la lecture des noms de nos soldats morts pour la France par les élèves de l'école élémentaire. Un vin d'honneur a ensuite été servi dans la cour de l'école.



Cette année 2022, marquée par le retour de la guerre en Europe, nous rappelle que la paix et la liberté peuvent à tout moment disparaître. C'est pourquoi, le 8 mai, les enfants avaient réalisé des dessins sur le thème des valeurs de la République.

Le Ministre des Armées lors de son discours du 11 novembre a repris cette citation d'Anatole FRANCE :

« Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir ».

Il est important que nos jeunes générations s'emparent de ce souvenir pour raviver la flamme de la mémoire et prendre conscience de l'importance d'un monde qui vit dans la paix.



Cette année, notre commune a perdu deux de ses anciens combattants. Même si leur nombre diminue, le devoir de mémoire se doit d'être perpétué. C'est pourquoi en 2017, les anciens combattants ont créé un nouveau groupe nommé « Les amis de la Mémoire ». Quel que soit votre âge, vous êtes le bienvenu et pouvez les rejoindre. Pour cela, vous pouvez contacter le Président, Guy NEAU.

Le 14 juillet

Concernant la fête du 14 juillet, et devant la difficulté d'attirer un grand nombre de personnes, la commune a décidé de ne rien organiser cette journée-là, et ainsi valoriser la soirée du patrimoine qui avait lieu quelques jours plus tard, le 20 juillet. Finalement, les conditions climatiques extrêmes de l'été, avec une canicule et une longue période de sécheresse n'ont pas permis de tirer le feu d'artifice comme prévu lors de la soirée du patrimoine. C'est finalement lors de la manifestation les 3P, organisée par Sports et Loisirs, que le feu a pu enfin être tiré. Nous remercions cette association, qui a modifié son organisation pour cette occasion. C'est avec plaisir que de nombreuses personnes, habituées et nouvelles, sont venues assister au spectacle.

Commission Vie Associative et Culturelle / C.C.A.S.

Vie Associative et Culturelle

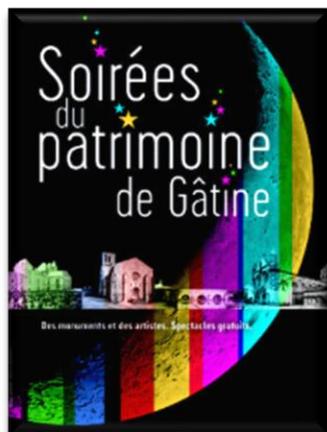
La vie associative

La vie associative de notre commune a repris doucement cette année, même si plusieurs manifestations comme les concours de belote ou le festival des jeux n'ont pu avoir lieu, en raison de l'occupation de la salle des fêtes par la garderie de l'école. La troupe de théâtre de la Vaillante a aussi dû annuler ses représentations, la faute à la pandémie de Covid-19 qui a touché une grande partie des acteurs. Finalement, la canicule estivale a aussi perturbé certaines manifestations de nos associations. Dans l'ensemble, la vie locale si riche de notre commune a repris ses marques au second semestre de l'année 2022.

La vie culturelle : les soirées du patrimoine de Gâtine

La genèse du projet

Nouveauté cette année : la commune s'est jointe au festival des soirées du patrimoine de Gâtine, organisé en partenariat avec le CARUG. Ce festival est très apprécié en Gâtine et possède de nombreux suiveurs.



Depuis le début du nouveau mandat, les élus avaient l'intention de mettre la culture en avant sur notre territoire. Quoi de plus naturel que de faire appel au CARUG, spécialisé dans le développement d'événements et de spectacles en Gâtine.

Le principe des soirées du patrimoine : mettre en avant le patrimoine architectural de la Gâtine en le liant à un spectacle vivant. Tout naturellement, lors de la visite des sites remarquables de notre commune, le CARUG nous a donné son accord pour la mise en avant de notre église.

Initialement prévu en 2021, la commune a préféré reporter l'évènement en raison des contraintes sanitaires très fortes appliquées durant l'été. En effet, il n'était pas question pour nous de devoir imposer le port du masque, d'appliquer une jauge de spectateurs ou même d'imposer un pass sanitaire. Alors rendez-vous en 2022 ! Bien nous a pris de reporter car les mesures sanitaires ont été bien allégées au cours de l'année 2022.

Le contenu du spectacle

Une fois le choix du lieu trouvé, restent à déterminer les artistes, la mise en avant du patrimoine et finalement la date.

Concernant les artistes, la commission chargée de l'organisation a apporté des souhaits divers au CARUG, qui nous a alors transmis différents thèmes et artistes : musique folk, rock, classique, danse traditionnelle..., un seul artiste ou un véritable groupe... Nous avons choisi la musique et la danse irlandaise avec le groupe Irish Dance Squad, trois musiciens et quatre danseurs traditionnels irlandais.

Concernant la mise en avant du patrimoine, nous avons opté pour la visite de notre église par la société coopérative de Parthenay ATEMPORELLE, société spécialisée dans la mise en valeur du patrimoine culturel et sa diffusion auprès du public. C'est le CARUG qui prenait entièrement en charge la mise en lumière des bâtiments.



Le choix de la date était plus compliqué encore : en semaine ou un weekend ? Début ou fin d'été ? Il y avait la contrainte également des autres dates prévues par le CARUG sur le festival. N'oublions pas que la commune avait décidé de ne rien organiser lors de la journée du 14 juillet pour mettre en avant cette nouvelle manifestation en ajoutant notre feu d'artifice en guise de clôture de la soirée. Le CARUG nous avait conseillé d'éviter les week-ends car de nombreux habitants ou touristes privilégient les départs sur la côte atlantique. Notre choix s'est donc porté sur le 20 juillet, en milieu de semaine, et pas trop près du vide grenier organisé par l'association Sports et Loisirs.

La préparation

Une fois le programme établi, comment organiser cette journée dans les meilleures conditions possibles ? Nous avons rapidement sollicité les associations de notre commune pour nous aider. Sports et Loisirs, La Vaillante, Le Cercle de l'amitié et l'ACCA ont répondu présents.

De plus, la sécurité de tous fut une priorité : comment éviter que les piétons croisent les voitures sur des routes sans trottoir ?

Heureusement, le département nous a autorisé à fermer la RD 129 à deux endroits et des barrières ont été déployées sur plusieurs routes.

Nouvelle question : où faire stationner les voitures ? Nous avons pu compter sur trois parcelles prêtées gracieusement par les familles THIBAUT, CHAIGNEAU et MANCEAU.

Concernant la restauration de cette soirée, nous avons encore fait appel aux associations qui ont proposé un menu type gâtinais sur réservation et préparé par le Thir'O'Gnon. En complément, il y avait une restauration rapide avec des grillades et des frites.

La soirée

Comment savoir si le public et les habitants allaient répondre présents ? La publicité faite sur les réseaux sociaux et les affiches placardées autour de la commune ont été très efficaces. En effet, **environ 400 personnes** se sont donné rendez-vous autour de la place de l'église.



La visite guidée de l'église a été très appréciée, certains habitués ont même appris de nouvelles informations à son sujet.

La restauration et la buvette ont très bien fonctionné, et le spectacle fut magnifique avec de grands artistes, une belle ambiance irlandaise de pubs avec musiciens et danseurs, et une superbe mise en lumière de l'église. Le mapping proposé regroupait des jeux de lumières mais également une projection vidéo des artistes ou des jeunes spectateurs en train de danser !!!

Ainsi, nous avons réussi notre pari : certains de nos concitoyens s'attendaient à un flop et ne pensaient pas qu'une telle manifestation puisse regrouper autant de spectateurs venus bien évidemment de notre village mais aussi très largement des villages alentours. Certains se sont déplacés pour la visite de l'église, d'autres pour le spectacle proposé, et d'autres encore pour passer une soirée conviviale entre amis autour d'un repas et d'une boisson.



Ce festival est très apprécié en Gâtine et possède de nombreux suiveurs. Cette année, trois nouvelles communes ont participé au festival ce qui obligea le CARUG à clore son festival en septembre.

Nous pouvons dire un grand merci à nos associations locales pour le prêt de leur matériel mais surtout pour leur soutien car pas moins de **80 personnes** nous ont aidé dans l'organisation, la préparation, la restauration, la buvette, le placement et le rangement. Et sans ces bénévoles, une telle manifestation n'aurait pas pu avoir lieu. N'oublions pas les membres du conseil municipal qui ont également mis "la main à la pâte". Remercions les personnes qui ont hébergé certains artistes le soir du concert, les municipalités voisines pour le prêt de la scène (Ardin), des barrières (Scillé) et des panneaux de signalisation (Coulonges-sur-l'Autize).



En conclusion, le témoignage du responsable du CARUG, monsieur TOUZET, peut nous rendre fiers : "*Vous avez une très belle commune avec un monde associatif très impliqué*".

Nous espérons vous donner rendez-vous très vite pour une prochaine édition.

Le C.C.A.S.

La préfecture a missionné le C.C.A.S. lors de la période de canicule que nous avons vécue cet été. Nous avons contacté nos aînés pour savoir comment se passait cette période délicate et rappeler certaines règles à exécuter au quotidien. Nous avons une nouvelle fois constaté que nos aînés étaient bien entourés et respectueux des différents conseils prodigués dans les différents médias.

Cette année, le CCAS a travaillé sur deux projets : une convention de partenariat avec les restos du Cœur et le transport solidaire.

Demandes d'aides

La municipalité a signé une convention avec les Restos du Cœur. Cette convention permet de régler les demandes d'aides émanant d'administrés en grande difficulté financière. Après étude des dossiers et en partenariat avec les services sociaux départementaux, la commune accordera une aide financière en échange d'heures de bénévolat dans des centres des Restos du Cœur.



Transport solidaire

La commune a mis en place un transport solidaire pour donner suite à la demande de plusieurs habitants. Le CCAS a travaillé sur le sujet, s'inspirant de différents systèmes existant déjà dans d'autres communes ou communauté de communes.

Le transport solidaire a été mis en place en mars en collaboration avec l'association Le Cercle de l'Amitié.

En effet, cette association sera support dans ce dossier. Pour pouvoir bénéficier de ce service, il suffit d'être habitant de la commune ou membre de cette association.

Le rayon de déplacement est d'environ 30 km autour de Saint-Laurs, ce qui inclut Niort, Fontenay le Comte, Parthenay et le transport ne doit pas entrer en concurrence avec les services déjà existants. Le trajet est facturé 0,40 € par kilomètre effectué à partir du domicile du chauffeur bénévole. Ce service n'est donc pas gratuit, et il n'est pas possible de faire des trajets trop longs.



Bilan de ces premiers mois

Depuis mars jusqu'à début novembre, il a été effectué un peu plus de 20 trajets par nos bénévoles. Les personnes concernées sont essentiellement des personnes âgées, sans moyen de locomotion. La plupart des trajets ont été fait vers Coulonges, mais également vers Niort. Il s'agit essentiellement de transports pour se rendre au cabinet médical, à la banque ou pour faire des courses. Nous pouvons aussi noter un déplacement pour emmener une personne sur son lieu de travail. En général, les utilisateurs en profitent pour regrouper plusieurs besoins sur un même trajet.

La commune remercie les personnes bénévoles qui prennent de leur temps pour rendre service aux habitants de Saint-Laurs. Si vous êtes intéressés par le transport solidaire, vous pourrez retirer les documents au secrétariat de mairie ou auprès de l'association Le Cercle de l'Amitié.

Passeport du jeune citoyen

Le jour de la fête des écoles, monsieur le maire a remis à chaque CM2 un passeport du jeune citoyen. Ce passeport a pour but de les féliciter pour leur scolarité à l'école primaire où ils ont acquis des valeurs citoyennes et humaines comme le respect, l'entraide, la tolérance...

Et de les encourager à devenir des citoyens actifs en perpétuant le devoir de mémoire, la solidarité ou encore la préservation de l'environnement.



LA VIE COMMUNALE

L'État Civil

Naissances

Cette année, nous dénombrons six naissances sur notre commune.

Elio SOULARD DESAN

Né le 27 mars 2022 à Niort



Célestine SIMONNEAU

Née le 4 juin 2022 à Niort



Gabin PINEAU

Né le 15 novembre 2022 à Niort



PACS

Dimitry GOY & Claire OPALINSKI le 5 mai 2022

Décès – Inhumation

- Le 31 décembre 2021, Serge CELIBEAU
- Le 17 mars, Kléber MALLET
- Le 11 juillet, Marie RENOUX
- Au mois d'août, Ginette RIFFE
- Le 26 août, Paul ANSGAR
- Le 15 septembre, Reine DROCHON
- Le 27 septembre, Marcel DROCHON

Hommage



Paul ANSGAR

La municipalité tenait à rendre hommage à Paul ANSGAR qui a été élu conseiller municipal en 1989 et a effectué cette fonction pendant une mandature.

Il était également très actif au sein des associations de

notre commune en œuvrant à la conception des décors du théâtre de la Vaillante. Il a également assuré la présidence de l'association des Anciens Combattants pendant 26 ans de 1990 à 2016.

Serge CELIBEAU

Nous rendons également hommage à Serge CELIBEAU qui a été employé communal dans notre village pendant 15 ans de 1991 à 2007. Après son départ à la retraite, il a assuré pendant de nombreuses années le gardiennage de l'église.



ADIEU MONSIEUR LE PROFESSEUR...

Qui ne se souvient pas d'un enseignant qui a marqué sa scolarité ? Alain PARROT fait partie de ces instituteurs que l'on n'oublie pas. Décédé le 12 juillet 2022, la municipalité tenait à rendre hommage à cet enseignant qui a laissé son empreinte dans l'histoire de notre école et dans la mémoire de ses élèves.

L'école de Saint-Laurs est la première école où il fût nommé en 1962 avec son épouse Annie, elle-même enseignante. A cette époque-là, c'est une école de garçons qui devint mixte en 1969. Il occupe la fonction de directeur et va préparer pendant 15 ans les élèves de notre village au certificat d'études. Il a géré la cantine avec les parents d'élèves, organisé des projections de films dans sa classe et créé avec son épouse un foyer des jeunes. Il est parti de l'école de Saint-Laurs en 1977 laissant derrière lui de bons souvenirs.

Ceux qui en parleront le mieux sont ses anciens élèves, alors laissons leur la parole...

Monsieur PARROT mérite que ses anciens élèves profitent de ce bulletin pour le remercier de son passage à Saint-Laurs. C'était un enseignant avec beaucoup de qualités. Il était très estimé de ses élèves et des parents d'élèves. Son objectif principal était une réussite totale au certificat d'études. Très passionné de foot, il jouait souvent avec nous dans la cour. Les grands matchs se déroulaient sur le terrain où est actuellement la salle des fêtes. Quelquefois nous allions même regarder les grands matchs télévisés chez lui dans la salle à manger. Merci à toi Alain pour l'éducation que nous avons reçue.

Un élève de 1967



Des souvenirs, il y en a des tas.... les rencontres de foot avec les élèves de la Villedé, des matchs de foot avec des bottes en plastique, les déplacements à pied ou à 7 dans sa voiture (3 devant et 4 derrière), la coupe du monde de 1970 ou la mission Apollo 12 regardées sur sa télé en noir et blanc, la création d'un foyer des jeunes dans l'actuelle salle des archives de la mairie (tous les élèves dans 15 m²). Je me souviens également des parties de rigolade dans la cour lorsqu'il fallait ramasser les feuilles des platanes en automne et les punitions, un peu moins drôles, quand il fallait faire des tours de cour pendant la récréation. Sans oublier ces jeux de pistes organisés à la fin de l'année comme « A la recherche des martiens ». Des souvenirs qui restent à jamais gravés dans la mémoire d'un gamin.

Un élève de 1969 à 1972

En tant qu'ancien élève, je viens parler de toi avec mes yeux d'enfant. Je te voyais grand, imposant, comme les arbres de la cour de l'école, ces arbres nés dans le bitume, coincés entre deux maisons. Tiens n'y aurait-il pas une ressemblance avec une chanson de Maxime LE FORESTIER ? Ah, la chanson, toutes celles que tu nous as apprises, de La cage aux oiseaux à Santiano sans oublier Le petit âne gris et tant d'autres. Mais celle qui me restera à jamais est La montagne de Jean FERRAT. A chaque fois que je l'entends, je te revois : nous l'avons étudiée en cours, avons décrypté le sens de chaque phrase et capté l'émotion qui s'en dégageait. Cela a été pour moi un déclic : l'amour des textes de nos auteurs, compositeurs, interprètes poètes de la chanson française. La chanson est universelle et salutaire. Elle parle de tranches de vie, elle parle de nos vies, encore merci de m'avoir fait découvrir cet univers. J'aurai encore tellement de choses à dire mais le bulletin municipal ne m'appartient pas. Alain, tu as été un grand maître d'école et dans tous les sens du terme, ce qui restera une évidence pour tout le monde. Comme toute chose a une fin, celle-ci se fera, bien évidemment, sur le refrain d'une chanson d'Hugues AUFRAY : « Adieu monsieur le professeur, on ne vous oubliera jamais et tout au fond de notre cœur, ces mots sont écrits à la craie. Nous vous offrons ces quelques fleurs pour dire combien on vous aimait. On ne vous oubliera jamais, adieu monsieur le professeur... ». Alain, toi, mon maître d'école.



Un élève de 1973 à 1976

Arrivées et départs de Saint-Laurs

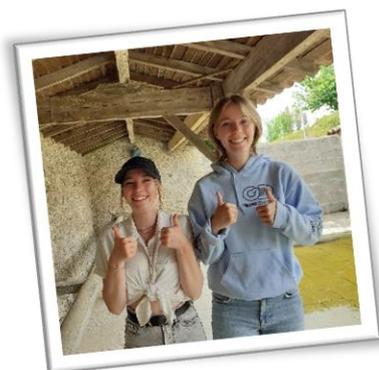


En 2022, la population est restée stable avec 25 personnes accueillies dont 6 enfants et 24 personnes parties dont 7 enfants.

En raison du règlement général sur la protection des données (RGPD), il ne nous est plus possible d'indiquer le nom et les adresses des personnes accueillies ou parties de notre commune.

Une Norvégienne à Saint-Laurs ?

Margrete Røskar-Brenna, jeune norvégienne de 16 ans, a vécu pendant toute une année scolaire à Saint-Laurs chez la famille FONTENEAU. Originaire d'Oslo, Maggy, comme on l'appelait plus facilement, est venue faire un an d'étude de français au lycée Notre-Dame de Fontenay-le-Comte. Durant ces 10 mois, elle a découvert le village, notre campagne et son histoire. Avec sa famille d'accueil, elle a visité Niort, le Marais Poitevin, la Rochelle, l'Océan Atlantique, le marché de Noël de Vouvant et quelques autres jolis coins de France. Maggy s'est très bien intégrée à la famille, elle a cotoyé les autres ados du village et quelques habitants.



Elle a aussi participé aux commémorations. Une très belle expérience humaine pour elle et sa famille d'accueil.



« J'ai vraiment apprécié être à Saint-Laurs. C'était une sorte d'idylle rurale qu'on n'a pas en vivant dans la grande ville d'Oslo. J'ai aimé voir toutes sortes d'animaux tous les jours. L'une des choses que j'aimais le plus était de marcher avec Ouragan (le chien de la famille) autour de Saint-Laurs : passer devant la mairie, le pont de cinq mètres et l'église. Tout le monde a été si gentil avec moi. J'ai hâte de revenir. »

Un travail remarquable

Une ancienne habitante de Saint-Laurs a décidé, avec son époux, d'écrire de manière quotidienne et ce, durant tout le mois de novembre 2022, une page de l'histoire minière de Saint-Laurs sur internet.



**Saint-Laurs,
c'était les corons...**



Une multitude d'informations est à retrouver sur le lien suivant <https://arbredenosancetres.fr/>. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil, vous y découvrirez des articles très intéressants. Merci à eux pour ce magnifique travail réalisé sur l'histoire de notre commune !

A comme Au temps
des mines



I comme Ingénieur
Joseph Briffaud



S comme Syndicat



Distinction

Remise de médaille à Gilles BOUJU

Trois ans déjà sont passés depuis l'élection du nouveau conseil municipal. Trois années durant lesquelles nous voulions remercier Gilles BOUJU pour son investissement en tant qu'élu et maire de notre village. En effet, Gilles a été conseiller municipal durant 5 mandats dont 3 en étant maire de notre commune de Saint-Laurs. Il a intégré l'équipe municipale de Serge GAUDIN en 1989 où il a effectué un mandat de conseiller jusqu'en 1995. Il est ensuite devenu premier adjoint jusqu'en 2001 pour être enfin élu à la tête de la commune jusqu'en 2020.

Après de nombreux reports dus aux restrictions liées à la crise sanitaire de la Covid-19, la municipalité a enfin pu réunir le 24 juin toute sa famille ainsi que les anciens et actuels conseillers municipaux pour lui remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 31 années d'engagement au service de la commune en tant que conseiller, adjoint et maire.



Gwenaël DEBORDES a remémoré différents projets menés pendant ses années de maire : la mise en valeur de l'extérieur de notre église, la construction de deux locatifs allée des prunus ainsi que la création du lotissement des Vignes, la rénovation des bâtiments communaux, l'installation d'une chaufferie communale aux granulés, la création d'une troisième classe, le lancement du parc éolien, l'aménagement sécuritaire et paysager de la route départementale... Au-delà des actions menées pendant ses mandatures, cette cérémonie a également été l'occasion de saluer ce maire de terrain, de proximité qui connaissait tous les chemins, ses administrés et qui était toujours disponible pour discuter, échanger et écouter.

Jean-Pierre RIMBAULT, président de la communauté de communes Val de Gâtine, avec lequel il a travaillé durant de nombreuses années a prononcé un discours mettant en valeur le travail réalisé dans l'ancienne et actuelle communauté de communes et a présenté Gilles BOUJU comme une personne intègre, à l'écoute et sur qui l'on peut compter.

Merci à lui pour tout le travail accompli, pour son investissement et sa bienveillance.

Une centenaire sur notre Commune

Madame Paulette BARRIERE est née à Paris le 5 mai 1922.

Elle a vécu son enfance en Vendée, à Cheffois, et est arrivée à Saint-Laurs en 1931. Elle a fréquenté l'école de Saint-Laurs de 1931 à 1934 et a passé son certificat d'étude à Coulonges-sur-l'Autize.

En 1935, elle est partie à Niort pour l'école pratique et en 1936, à Paris, pour le travail, d'où elle est revenue en 1940.

En 1942, elle a rejoint ses parents dans le Maine et Loire et y est restée jusqu'en 1947. Elle s'est ensuite engagée dans l'armée au 8^{ème} RIT de Rennes jusqu'en 1958 et a travaillé pour le ministère de la guerre jusqu'en 1973.

Elle est revenue s'installer définitivement au lieu-dit Sainte Clotilde dans la maison de sa grand-mère où elle vit des jours heureux entourée de sa famille.

Ne souhaitant pas que la commune lui organise une fête pour marquer son 100^{ème} anniversaire, monsieur le maire s'est tout de même déplacé à son domicile pour lui remettre un bouquet de fleurs au nom de la municipalité.



Accompagnement à la formation



De septembre à décembre, les agents de la commune ont accueilli deux stagiaires au sein des différents services.

Noa HURE, âgé de 14 ans, originaire de Saint-Maixent de Beigné, a passé 4 semaines avec les agents des services techniques. Il est actuellement en 1^{ère} année à la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Puy-Sec. Pour ses prochains stages, Noa va également découvrir les métiers du transport, de la mécanique auto ainsi que le domaine frigorifique.

Antonin FONTENEAU, également âgé de 14 ans et originaire de Saint-Laurs, est quant à lui en formation à la MFR de Moncoutant. Il a passé 4 semaines au service de la restauration scolaire. Après une première expérience en boulangerie, Antonin va poursuivre ses stages en

boucherie, en restauration et autres métiers de bouche dans l'idée de devenir cuisinier.

En plus d'assurer un accompagnement professionnel, l'accueil de stagiaires permet également à nos agents de transmettre et de mettre en valeur leurs savoirs.



Dispositif argent de poche

Depuis six ans, la commune de Saint-Laurs adhère au dispositif « Argent de Poche » qui consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans la réalisation de chantiers rémunérés.

Cette année, ce sont Clémentine FONTENEAU et Cassandra LE SOMMER qui ont réalisé une mission « Argent de poche » de 15 heures chacune. Elles ont prêté main forte aux services techniques et à l'équipe scolaire pour nettoyer les classes et la cantine de fond en comble afin que la rentrée des plus petits se fasse dans des locaux propres et agréables. Nettoyage des tables, des chaises et autres mobiliers, tout devait briller du sol au plafond. Une première expérience qui trouvera sa place sur le curriculum vitae de ces deux jeunes filles lorsqu'elles rechercheront leurs premiers stages, jobs saisonniers ou premier emploi. Les candidats au dispositif « Argent de poche » montrent à chaque fois leur envie de servir la collectivité et leur motivation.

Pour qui ? Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leurs 18 ans qui habitent la commune.

Quand ? Pendant les vacances scolaires.

Avec qui ? Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

Pour quoi faire ? Le désherbage, l'entretien des locaux, du rangement, de l'archivage.

Pour quelle durée ? Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3 heures.

Comment ? Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification forfaitaire.

Combien ? Chaque demi-journée est rémunérée 15 €.

Paroles des participantes

Cassandra : J'ai fait mes heures sur deux périodes pendant les vacances d'avril et les vacances du mois d'août. J'ai peint les chicanes avec Thierry, ramassé les déchets, fait le ménage de l'école avec Graziella et Noëlla. J'ai adoré monter dans le tracteur de la commune. C'était mon premier job et c'était une très bonne expérience.

Clémentine : J'ai travaillé avec Graziella, Thierry, Noëlla et Mano dans une bonne ambiance. Je n'imaginai pas que ce travail était autant physique. Il s'agissait de mon deuxième emploi saisonnier de l'été, car j'ai aussi participé à la cueillette des pommes. Ce que j'ai aimé dans cette mission, c'était le fait d'être utile à mon village.



Le Téléthon 2022

Le samedi 3 décembre, une quarantaine de quads, motos et vélos se sont élancés de Saint-Laurs et ont sillonné les routes de notre canton. Puis, en début d'après-midi, 20 marcheurs sont partis de la salle Serge GAUDIN pour rejoindre Saint-Maixent de Beugné. Pendant ce temps, 30 doublettes se sont affrontées à la belote dans la salle des fêtes tout en dégustant crêpes et boissons. Merci au Cercle de l'Amitié d'avoir organisé cet après-midi convivial.

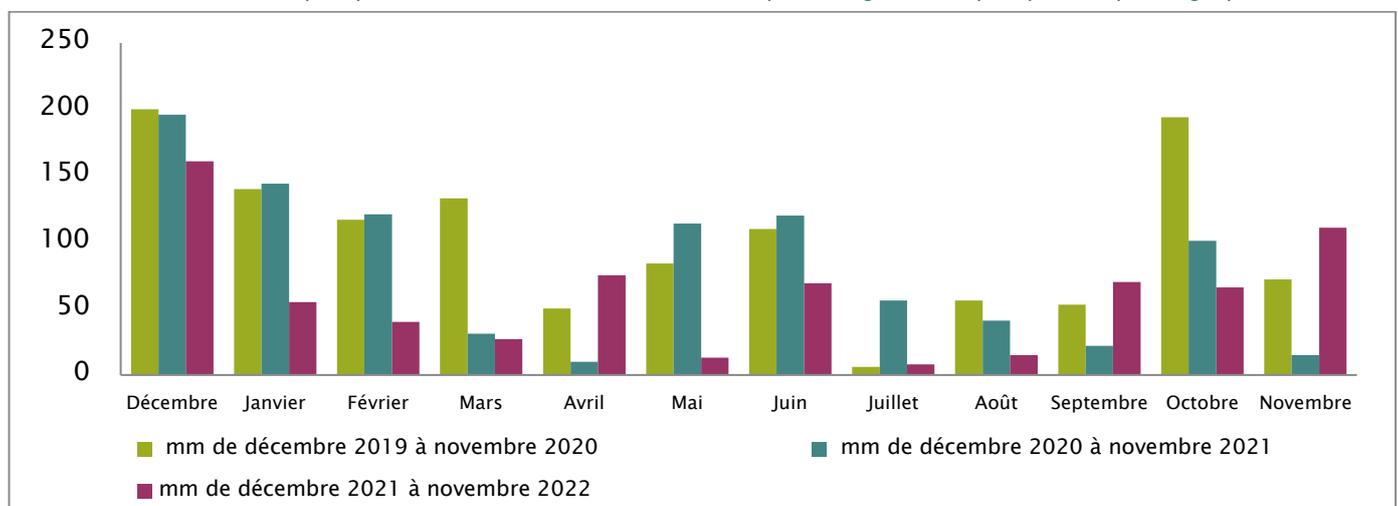


Météorologie

Avec la chaleur estivale combinée aux faibles précipitations, les niveaux d'eau de notre département ont baissé à vue d'œil laissant de nombreux cours d'eau à sec et les réserves à des niveaux très bas.

Le graphique parle de lui-même. Nous avons volontairement laissé les deux années précédentes afin de se rendre compte du déficit en eau qu'a subi 2022 et pas seulement durant l'été. La période hivernale de décembre à mars, d'habitude fortement pluvieuse, a connu une pluviométrie très faible et la canicule de l'été n'a rien arrangé. Il n'est tombé que 710 mm de pluie en 2022 contre 910 mm en 2021 et 1215 mm en 2020.

L'eau est notre bien le plus précieux. A chacun d'entre nous d'adopter des gestes simples pour ne pas la gaspiller.

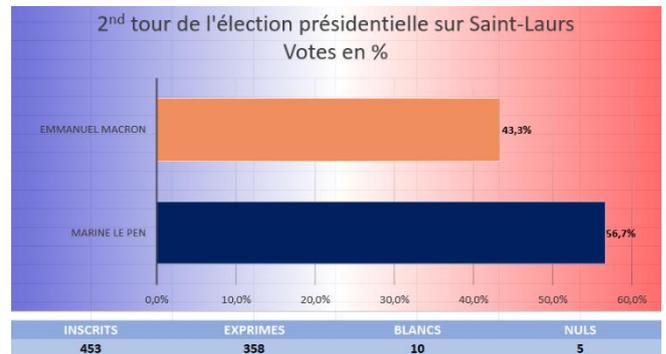
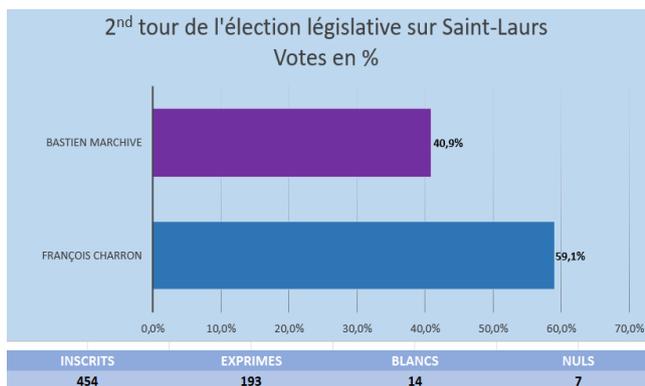


Précipitations sur notre commune
Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFFARD

Les résultats électoraux

Retour sur les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu cette année.

Pour le premier tour des élections présidentielles, le taux de participation était de 82,3 % sur Saint-Laurs (pour une participation nationale de 65 %). Au niveau du second tour, 79,9% de la population s'est exprimée (63,23 % au niveau national). Sur l'ensemble du territoire français, Emmanuel MACRON a remporté l'élection avec 58,55 % des voix.



Les élections législatives ont rencontré un intérêt mitigé. Dès le premier tour, seulement 48 % des saint-laurentins inscrits sur les listes, se sont exprimés (contre 39,42 % pour le territoire national).

Un chiffre qui s'est maintenu au second tour avec 47 % de vote pour 38,11 % au niveau du pays.

Pour ces élections, Bastien MARCHIVE a obtenu 51,99 % des voix sur la circonscription contre 48,01 % pour François CHARRON.

Les correspondants locaux de presse

Le Courier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ g.defer@sfr.fr

Un peu d'histoire

Quand les associations festoyent à Saint-Laurs...

Malgré son petit nombre d'habitants, notre commune est dotée de plusieurs associations qui, depuis plus de 50, 60, 80 voire presque 100 ans, ont créé de la vie dans notre village en organisant des rassemblements, des repas, des kermesses et des fêtes.

Commençons par la plus ancienne association : la chasse Saint Hubert créée en 1928. Cette association a organisé, dans les années 70, de grands repas dansants. Près de 200 personnes y assistaient et la cuisine était assurée par les femmes des chasseurs. A cette même époque étaient également organisés des bals populaires. De grands parquets étaient installés dans un champs avec trois tivolis côte à côte. Celui du milieu était réservé pour les danseurs et les deux autres pour le service des boissons. La musique résonnait pendant tout le week-end avec le samedi soir un orchestre de 6 à 7 musiciens et le dimanche après-midi un bal disco pour les plus jeunes. En juillet, l'association organisait aussi un grand méchoui où l'on pouvait voir six moutons en train de griller sur une broche.

L'Union Amicale des anciens combattants a été créée, l'année suivante en 1929 alors que le monument aux morts avait été inauguré en 1921. Ce monument est l'œuvre d'un tailleur de pierre de notre commune : le père CHOUC. Depuis cette date, la population honore ses morts le 8 mai et le 11 novembre avec le dépôt d'une gerbe de fleurs et des petits bouquets par les enfants. Petite récompense pour les enfants qui assistaient à cette commémoration : une succulente petite brioche ronde très vite dévorée.



La Vaillante, association théâtrale, a ensuite été créée en 1938 par un prêtre afin d'occuper les jeunes. Cette association aidait à financer l'école privée et l'église. Aujourd'hui encore, La Vaillante finance le chauffage de l'église et l'entretien de la salle. Cette salle a été construite par les habitants qui allaient chercher les pierres avec les bœufs attelés aux charrettes.

Les premières pièces de théâtre n'étaient jouées que par des filles de la Rampière. Il y avait également un autre théâtre, mixte cette fois, dans une salle du café.



Depuis sa création, tous les ans, une pièce de théâtre est présentée. Les premières années, ce sont des drames qui étaient proposés laissant au fil du temps place à la gaieté avec des vaudevilles regroupant jusqu'à une trentaine d'acteurs sur scène. Ce ne sont pas moins de 1 000 personnes, venues d'une soixantaine de communes alentours, qui font le déplacement pour assister chaque hiver à ces représentations.

La Vaillante ne se contentait pas de jouer des pièces, elle organisait également des kermesses très populaires avec la présence d'environ 500 personnes. Ces fêtes comprenaient des chants d'enfants, des danses de groupes folkloriques, des parades de chars, des animations par les Cadets de la Chapelle-Thireuil, des courses de lévriers ou de voitures avec directions inversées et les fameux radios-crochets.



C'était l'ancêtre de « The Voice » ou « la nouvelle Star » ! Des anonymes poussaient la chansonnette sur scène et un jury délibérait pour élire le gagnant qui faisait la une des journaux locaux. Des coups de feu résonnaient également dans Saint-Laurs puisqu'un concours de ball-trap était également organisé. A l'époque, tout le monde pouvait s'inscrire pour le concours et essayer de dégommer avec son fusil des assiettes de terre cuite. Un repas avec 200 à 300 personnes s'ensuivait. Tout cela n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de tous les membres bénévoles de la Vaillante. Les kermesses de cette association ont pris fin au tout début des années 90.

Le 26 août 1945, c'est une société de boules en bois qui voit le jour dans notre village : l'Indépendante. Elle a organisé son premier concours amical le 5 septembre 1945 dans un champ privé à la Rénière. Le premier concours fédéral a eu lieu le 26 mai 1946 sur la place de la Rampière. Pendant de nombreuses années, les boules en bois se sont entrechoquées le dernier week-end de mai sur cette place. Depuis la fin des années 90, ce concours se déroule sur la partie sablée du stade.

En 1964 fut créée l'association des parents d'élèves. Une école dans une commune, c'est la vie et cela occasionne des fêtes pleines de joie. Nos enfants ont la chance d'avoir, chaque année, depuis 1997, un spectacle de Noël où ce sont leurs parents qui font les « clowns » pour les amuser. C'est unique en son genre, vous ne verrez ça qu'à Saint-Laurs ! En 2000, l'école fêta un grand événement : son centenaire. Ce fut l'occasion de réunir des anciens élèves et ce sont plus de 500 personnes qui se sont retrouvées pour discuter du bon vieux temps autour d'un repas.

En 1966, à l'initiative d'Alain et Annie PARROT, instituteurs à Saint-Laurs, un foyer des jeunes fut créé, rassemblant la jeunesse saint-laurentine dans une salle de la mairie. Pendant deux années ces jeunes ont joué des pièces de théâtre : « Les vignes du seigneur » et « Bon appétit monsieur ». Ils ont également organisé des tiercé de cochons. Tout comme pour les courses de chevaux, les gens pariaient sur un cochon. Rigolade garantie quand ceux-ci étaient lâchés. Le foyer s'est arrêté quelques années plus tard.



Le club de l'amitié créé en 1976 et rebaptisé Cercle de l'amitié en 2017 connaît, ces dernières années, un renouveau avec de jeunes retraités qui sont venus regonfler l'effectif. Ce sont entre 30 et 40 personnes qui se rassemblent chaque jeudi après-midi, autour de jeux de cartes et de société. Lorsque le temps le permet, une randonnée est organisée.

Sports et Loisirs fut créé en 1979. Son but est de développer la pratique du sport, susciter les liens d'amitié entre ses membres, organiser des fêtes pour animer notre village. Chaque année en mars, les courses cyclistes étaient une animation phare avec plus de 100 coureurs professionnels dont notre maire actuel. Celles-ci avaient été initialement

créées par l'association de chasse Saint Hubert et Sports et Loisirs a ensuite pris le relais. Le départ était donné devant la mairie et des spectateurs étaient présents tout au long du parcours. C'était l'occasion de déguster des crêpes ou un verre de vin chaud.

Un autre événement incontournable de cette association est le rallye saint-laurentin du mois d'août avec un parcours pédestre et un autre à vélo agrémenté tout le long de questions. Il s'ensuit un repas sur la place de la Rampière qui rassemble environ 150 personnes. C'est l'occasion pour tous les membres bénévoles de se retrouver et de partager une journée conviviale en disputant des parties de palets, de pétanque, de cartes ou tout simplement en passant du temps ensemble à discuter.

Le 5 décembre 1999, une nouvelle manifestation est créée. Le circuit des Vallées, ayant lieu au mois d'octobre, attire environ 300 personnes. Randonneurs et vététistes ont plaisir à découvrir les chemins de notre Gâtine. Le vélo a toujours été une grande passion pour cette association qui organisait aussi dans les années 80/90, aux beaux jours, des sorties vélos le mardi soir qui rassemblaient une vingtaine de personnes de tous âges.



Le 1^{er} septembre 2001, un vide-grenier fit son apparition dans les rues de Saint-Laurs. Cette animation perdure toujours et a lieu le dernier samedi du mois de juillet avec une centaine d'exposants et surtout quelques 200 personnes qui viennent déguster un « moules-frites » sur la place verte.

L'association a également organisé du sport automobile avec poursuite sur terre et courses de mobylettes nommées les « 6 heures de motocyclettes », apportant pendant quelques années de l'animation dans les rues.

A partir de 1992, des biathlons avec un relais entre un coureur et un cycliste ont aussi vu le jour.

Toujours avec cette association, une section football a été créée en 1979. Au début, le terrain était dans un champ de la Bruyère avec une tonne à eau pour rafraîchir les joueurs. Ce n'est que quelques années plus tard qu'un véritable terrain de foot fut aménagé par la commune. A cette époque, la section foot est composée de trois équipes séniors. Pour financer cette section, des repas ont été organisés avec « le couscous à Camille » ou la choucroute cuisinée par Christiane et bien sûr avec l'aide de beaucoup de bénévoles pour la préparation.

La section foot a pris son indépendance de Sports et Loisirs en 2001 et a ensuite fusionné avec USB Thireuil (le Busseau et la Chapelle-Thireuil) pour ne faire qu'un seul club « Buslaurs-Thireuil » en 2009. Le club continue de proposer une soirée choucroute qui rassemble tous les ans environ 300 personnes. Depuis quelques années, il organise au mois d'avril un cabaret avec environ 1 200 spectateurs.

En 1994, Florence et James GIRAUD embarquent la commune dans la participation au Téléthon avec marche, parcours avec les motards, lâcher de ballons, repas... De grands rassemblements furent organisés autour d'apéro-concert. On se rappelle de celui de Fauris avec ses illuminations de Noël partout dans le village où 700 personnes avaient fait le déplacement ; ou encore celui de la Grande Fontaine avec la présence de lavandières. Tout cela fut possible grâce à l'aide d'une centaine de bénévoles.

Je terminerai par la fête Nationale du 14 juillet organisée par la commune. Jusqu'en 2008, elle avait lieu sur la place de la Rampière avec un après-midi festif : course en sacs, marchands de cacahuètes grillées, tours des vieilles voitures à Bébert ou tours de cheval en calèche et bien sûr la clôture de cette journée par la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Nous avons la chance dans notre village d'avoir une vie associative encore très active avec le maintien de toutes ces associations créées depuis le siècle dernier. Certaines ont évolué et se sont regroupées avec d'autres communes comme pour le foot. D'autres ont développé de nouvelles activités comme Sports et Loisirs avec sa section ping-pong. Ce que l'on peut retenir derrière toutes ces années de fêtes et de rassemblement, c'est un mot : « bénévolat ». Toutes ces manifestations, qui ont animé et animent encore notre commune, ne peuvent avoir lieu que par la présence de ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre village. Leur seul salaire est la satisfaction de rendre les gens heureux lors de ces rassemblements. N'ayons qu'un souhait : que ce bénévolat perdure encore pendant de nombreuses décennies sur notre commune et que les fêtes continuent de résonner dans notre village.



Une fervente bénévole

Les entreprises

Des nouvelles entreprises sur notre commune



Clément BOISSEAU
06 71 59 72 29
clement.boisseau@iadfrance.fr
iadfrance.fr

Récemment installé sur Saint-Laurs, Clément BOISSEAU se fera un plaisir de vous accompagner dans vos projets ainsi que dans vos démarches immobilières.

Yan CHALMANDRIER s'est installé en tant que plombier-chauffagiste en janvier 2022. Son entreprise est spécialisée dans l'installation et la maintenance des équipements de chauffage et sanitaire domestiques.

Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 14h. En dehors de ces horaires, un service d'urgence est proposé pour les fuites importantes et les problèmes de chauffage.

L'entreprise intervient dans un rayon de 20 km autour de Saint-Laurs.



ALIOZ SERVICES
 ☎ 06 50 08 16 29
 ✉ contact@alioz-services.fr
 🌐 www.alioz-services.fr
Plombier - Chauffagiste St-Laurs
Rue de la Rampe



Mélanie CHERRIERE
<http://melanie-cherriere.fr>
 28 Bis rue de la mairie
 79160 St-Laurs
 06 32 60 53 60
 Praticienne massage bien-être

Envie d'un moment de relâchement, de détente ou de bien-être ? Mélanie CHERRIERE pratique différents massages à domicile pour vous aider à vous sentir mieux. Relaxation coréenne, massage californien ou encore massage intuitif, vous sont proposés (en fonction de vos préférences). Ces massages sont adaptés aux adultes comme aux enfants.

Et toujours

<p>CHAIGNEAU DENIS TP • Terrassement, • Assainissement, • Aménagement, • Démolition, etc...</p>  <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📞 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p>	<p> GARAGE NEAU AGENT PEUGEOT</p> <p>83, Rue de la Mairie 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📞 : 05 49 75 26 05 @ : garage-neau@wanadoo.fr</p>
<p> SAWADI IMPORT 155, rue de l'église 79160 ST LAURS 📞 : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr</p>	<p> ETIENNE ENTREPRISE</p> <p>Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS 📞 : 06 63 99 34 14</p>
<p> ENTREPRISE SOULLARD 2, rue de l'Église 79160 ST LAURS 1, rue R. Schuman 79320 MONCOUTANT ☎ : 05 49 72 61 17 📞 : 06 87 73 17 84</p> <p><small>Maxime BALLANGER</small> <small>Tuiles Ardoises</small> <small>DÉMOUSSAGE • ISOLATION</small></p>	<p>Scierie de EURL Scierie de Saint Laurs route du puits St Laurent 79160 ST LAURS Tel. : (+33) 0629474239 Saint Laurs Mail : jroyer@scieriesaintlaurs.fr</p>
<p> ELISE TEUIRA 231, rue du Puits St-Laurent 79160 ST LAURS @ : latelierboisettissus@gmail.com</p>	<p>Gérard Dépannage Informatique Dépanneur Installateur En Informatique</p> <p>gerard-belkacem@orange.fr http://gerarddepannaginformatiquesaint-laurs.fr 07-85-20-66-54 / 05-16-81-52-56</p>
<p> L'ECURIE DES LUCKS Pension équine Estelle LE BRAS 137, rue Morisseterie 79160 ST LAURS @ : ecuriedeslucks@gmail.com</p>	<p> SOPHIE CHEZ VOUS Ménage, repassage, aide aux courses, accompagnement des personnes, dame de compagnie etc. 📞 : 06 11 87 22 56 Sophie.chez.vous79@gmail.com</p> <p><small>Maintien et services à domicile</small></p>

<p><i>Jeannot & ses bocaux</i> artisan du goût iodé</p> <p>https://www.jeannot-bocaux.fr/ 16 b, rue des Paras de la 1ère BCCP 56000 VANNES Atelier de fabrication à ST-LAURS</p>	<p>CHRISTIANE GUILLOTEAU</p> <p>Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49</p>	<p>EMELINE ROSSARD</p> <p>Assistante Maternelle Agréée ☎ : 07 82 34 00 73</p>
<p>JEAN-LUC JONQUET</p> <p>Tous services : entretien et petits travaux ☎ : 06 50 40 66 73</p>	<p>CHRISTOPHE GEFFARD</p> <p>Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... ☎ : 06 09 79 61 38</p>	

*Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la mairie.

Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m², pour 2 et 4 personnes



Catherine MONNIER

11 rue de la
Caumallière

☎ 05.49.75.90.51

✉ ausondujardinpoitevin@gmail.com

Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



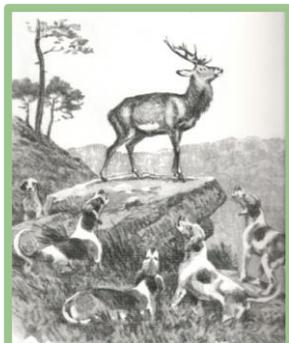
Chez Annie-Claude et François

6 place de l'abbé
Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.C.A La Saint-Hubert



Nous voilà repartis pour une nouvelle saison cynégétique. Le nombre d'adhérents est équivalent à l'année dernière. Contrairement à l'année passée, la Covid-19 ne nous a pas trop impacté et notre loisir n'a pas été affecté par la grippe aviaire. L'ouverture 2022/2023 a donc bien eu lieu le dimanche 11 septembre. Chers amis chasseurs, un peu de courage pour continuer à faire face à tous ceux qui veulent nous priver de notre loisir.

Composition du bureau

Président : Christian PÉROTTEAU

Vice-président : Baptiste NOIRAUD

Trésorier : Guy DÉPREZ

Secrétaire : Olivier HÉRAUT

Membres : David COMTE, Gwénaél DEBORDES, Pierre HÉRAUT, Jean-Luc LAINÉ

La perdrix rouge ou grise

Nous constatons très peu de naissances sur notre territoire.

Le pigeon ramier

Il est beaucoup présent près des habitations, mais il y a peu de migrateurs sur notre région.

Le lapin et le lièvre

Il y a très très peu de lapins sur notre commune. Le lièvre, quant à lui, se porte bien malgré toujours de la prédation. Le plan de chasse aux lièvres est de 6 jours de chasse avec un maximum de 2 bracelets par chasseur.

Le faisan commun et obscur

Le nombre de coqs chanteurs évolue mais la chasse de ces derniers est toujours interdite sur notre territoire afin de favoriser le repeuplement de ces derniers.

Le chevreuil

Très reproductif encore cette année, on peut, avec de la chance, en voir un peu partout dans notre campagne. Notre demande de bracelets pour notre plan triennal a donc été acceptée par le Conseil Fédéral. Il est de 12 prélèvements sur 3 ans.

Le sanglier

Il passe et repasse, 2021/2022 nous a permis d'en prélever 3 au bois de La Jarry.

Le renard

Lui, il est bien présent sur l'ACCA, malgré le piégeage et les battues.

Manifestations

Un cassoulet à emporter était organisé le samedi 26 mars avec une centaine d'inscriptions. Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition.

Il n'y pas eu de fête communale cette année pour le 14 juillet, mais un concert irlandais le 20 juillet. A la demande de l'équipe municipale, les associations Sports et Loisirs, La Vaillante, Le Cercle de l'Amitié et l'ACCA se sont portées volontaires pour l'organisation. Beaucoup de monde mobilisé pour le montage et démontage de la buvette, la mise en place du podium... Une grande fête se prépare à Saint-Laurs. Un concert très applaudi par les 400 spectateurs ravis de leur soirée.



Tous les membres de l'A.C.C.A. se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 pour vous et votre famille.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

L'Amicale des donneurs de sang

Combien de fois n'avons-nous pas entendu ces paroles : "Ah, il faudrait que je donne un jour". Certes chacun est libre de donner son sang, mais à chaque instant, une personne quelque part a besoin de sang.

Alors, pour une première fois, pourquoi pas vous en 2023 ?

Tous les jours, ce sont quelques 10 000 poches de sang qui sont nécessaires pour assurer les besoins de la France et chaque année, grâce à la générosité des donneurs, un million de personnes sont soignées.

Merci pour les 38 dons qui ont été effectués cette année par les habitants de Saint-Laurs.

En 2023, il y aura cinq collectes à la salle Colonica de Coulonges, de 16h à 19h, le jeudi 16 février, le mercredi 19 avril, le jeudi 29 juin, le jeudi 31 août et le jeudi 2 novembre.

Pour rejoindre l'association :
dondusangcoulonges@gmail.com

L'amicale organisera aussi une marche à Fenioux, le dimanche 16 avril 2023. Si vous souhaitez plus d'informations sur le don du sang, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail : dondusangcoulonges@gmail.com

Pour l'association, Eric MOUTIER



L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Élèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs. Ce financement n'est possible qu'avec votre aide, par votre présence et votre participation.

Nos manifestations

Cela fait maintenant deux ans que parents et enfants ne peuvent profiter de la fête de Noël et de son spectacle. Par bonheur, le Père Noël parvient tout de même à rendre visite à nos enfants dans les classes. Heureusement pour cette année, tout semble réuni pour que cet arbre de Noël ait lieu. Contacté par le bureau de l'APE, le Père Noël a décidé de faire un détour sur Saint-Laurs le 17 décembre pour offrir un cadeau à chaque enfant. Cette journée réserve toujours son lot de surprises car en plus du spectacle de l'école, les anciens élèves et les parents montent sur scène pour vous divertir. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les répétitions vont bon train.

Notre opération vente de brioches et de gâteaux pour la période de Pâques a plutôt bien fonctionné, tout comme la vente de pizzas d'octobre.

Frustrés d'avoir dû annuler l'édition 2021, c'est avec un fort soulagement que nous avons pu organiser notre fête d'été.

Sous un soleil radieux, on a retrouvé le sourire de nos enfants, heureux de nous présenter leur « show » dans la cour de l'école devant le regard émerveillé des parents, grands-parents, amis. Une belle récompense pour les maîtresses et toutes les personnes qui ont œuvré pour cette journée. A l'issue du spectacle, Gwénaél DEBORDES, maire de la commune, a remis à chaque élève partant au collège son passeport citoyen. Puis, au nom de l'APE ils ont été récompensés d'un dictionnaire pour leurs futures études.





Après un bon goûter, chacun a pu s'adonner à diverses activités et jeux et même faire une balade sur le dos de Virgule la ponette d'Estelle. Merci à elle d'avoir donné de son temps pour offrir cet instant à nos enfants.

A la veille de la fin de l'année scolaire, nous avons organisé un pot de fin d'année où l'ensemble des parents

d'élèves étaient conviés, les futurs parents, le corps enseignant et l'ensemble des personnes qui aident au bon fonctionnement de notre école. Un bon moment de rencontres et d'échanges.

Dès la rentrée, le bureau de l'APE et les maîtresses se sont rencontrés afin de tracer les grandes lignes de la nouvelle année scolaire : thème, budget, projets.

Notre première activité fut la fabrication du jus de pomme. Grâce à un plus grand nombre de bénévoles, nous avons réussi à en fabriquer 1000 litres. Le jus de pomme est en vente toute l'année, merci de vous rapprocher des membres du bureau pour vous en procurer.



Notre fonctionnement

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 23 septembre dernier et malheureusement sans surprise avec une très faible affluence puisque hormis les membres du bureau, seul le maire de la commune et un parent d'élève étaient présents. Doit-on y voir un réel manque d'intérêt de l'ensemble des parents d'élèves ? Possible.

Aurélie DANIAUX a intégré le bureau de l'APE. Mais nous déplorons les départs de Sabrina DESMOTS et Nathalie GAUTIER, merci à elles pour les nombreuses années d'implication. Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour cela, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com.

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023.

Composition du bureau

Présidente : Virginie PÉROTTEAU

Vice-Présidente : Coralie BODIN

Secrétaire : Noëlle GEFFARD

Vice-Secrétaire : Clotilde GADREAU

Trésorière : Aurélie DANIAUX

Vice-Trésorière : Bérénice SIMONNEAU

La Présidente, Virginie PÉROTTEAU

Buslaurs-Thireuil



L'ÉQUIPE

DU DIMANCHE

Editorial...

La précédente saison nous a permis de retrouver le plaisir de jouer enfin une saison complète, épargnée par la crise sanitaire et également par la météo puisque pour la première fois depuis longtemps, quasiment aucun match n'a été reporté pour intempérie.

Au sein de l'association, nous avons eu la satisfaction de réaliser l'ensemble de nos manifestations et le grand retour de notre cabaret.

Cette première saison post-Covid fut aussi satisfaisante financièrement grâce au soutien et à la générosité de nos nombreux sponsors qui sont le poumon de notre activité. Nous bénéficions également de tout le soutien de nos municipalités dans l'entretien et l'amélioration de nos structures.

Une nouvelle saison vient donc de repartir avec un effectif stable d'environ 70 licenciés et 4 équipes séniors. Petit tour d'horizon...

Le bilan sportif

L'équipe première



Sous la houlette de Steve LEGRAND et Aurélien MARILLET, notre équipe fanion a réalisé une saison moyenne, assurant l'objectif du maintien à seulement quelques encablures de la fin de la saison. De trop nombreuses blessures ont plombé l'effectif et comme souvent lorsque vous êtes en difficulté, la réussite ne nous a pas vraiment souri. Malgré tout nous repartons pour une 17^{ème} saison consécutive en 2^{ème} division. Profitons-en pour remercier nos deux coaches qui ont quitté leur fonction en fin de saison avec la satisfaction du devoir accompli.

Cette nouvelle saison a donc redémarré fin juillet avec un nouvel entraîneur général, Olivier CHASSERIAUD, qui, après une belle carrière de joueur au niveau régional et quelques expériences d'entraîneur (Mauzé/Mignon, Venise Verte, Echiré...) rejoint la grande famille de Buslaurs-Thireuil. Souhaitons-lui une pleine réussite à nos côtés.

Après une préparation très intense, l'équipe a réalisé une première performance en éliminant Pays de l'Ouin, club de régionale 3 en Coupe de France. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'équipe occupe la 6^{ème} place au classement et est toujours qualifiée en coupe de Nouvelle Aquitaine.

La réserve A

Comme pour l'équipe fanion, la saison des hommes de coach « Cali » a été assez compliquée en terme de résultats. Après une entame catastrophique, le groupe a su relever la tête en 2^{ème} partie de saison et obtenir quelques victoires importantes qui nous ont permis d'assurer notre maintien sans trop trembler.

Pour cette nouvelle saison en 4^{ème} division, l'inamovible Cali est toujours en poste et il est assisté de Kévin CHAIGNEAU et Xavier PIPET. Grâce à un groupe un peu plus étoffé, l'équipe réalise un bon début de saison et occupe la 5^{ème} place. Elle est également toujours en course en Coupe SABOUREAU.



La réserve B

Notre 2^{ème} réserve, en 5^{ème} division, a pu également réaliser une saison complète sous la conduite de Yohan LHERITIER. Malgré quelques soucis d'effectif, le groupe a tenu bon, grâce notamment au soutien des joueurs de loisir. Merci d'ailleurs à Yohan qui vivait sa dernière saison à la tête de cette équipe.

La nouvelle saison de 5^{ème} division est repartie, constituée de deux phases. Même si l'effectif est parfois restreint, nos vert et noir parviennent tout de même à aligner quelques rencontres et une première victoire. L'objectif n°1 reste de prendre du plaisir en jouant.



Le foot-loisir

Notre équipe d'anciens continue d'enchaîner les rencontres le vendredi soir sur le terrain de Saint-Laurs. La saison dernière, une quinzaine de rencontres ont eu lieu, toujours dans la bonne humeur, en gardant le plaisir de jouer et de profiter d'un bon moment de convivialité.

Pour cette saison, l'effectif reste stable avec une petite vingtaine de joueurs. Yann DEBORDES et Adrien RAMBAUD en sont les responsables. Les premières rencontres ont eu lieu mais certaines furent déjà annulées, l'équipe adverse n'ayant pu se déplacer faute d'un effectif suffisant.

Les soirées se terminent comme toujours au club house avec un bon repas et une super ambiance.





Nos manifestations

Quel plaisir de retrouver nos manifestations, de partager les bons moments d'échanges.

2022 fut l'année du retour de notre cabaret après deux années de frustration où le rideau ne s'est pas ouvert. Le public a une nouvelle fois répondu présent avec près de 1100 spectateurs et il a pu apprécier les nombreuses danses, chansons, les sketches décapants et délirants et nos savoureuses séquences vidéo. Les répétitions ont déjà repris pour l'édition 2023 et de belles surprises vous attendent. Retenez les dates de nos prochaines séances : 1^{er}, 7, 8, 14 et 15 avril.



Nous préparons également notre soirée de novembre avec une nouvelle formule, « BLT fait sa soirée », avec notre traditionnelle choucroute en salle ou à emporter mais surtout la présence du groupe Fair-Play pour animer la soirée.

Le club souhaite également organiser un concours de belote, salle du Busseau, début février. Vous serez informés de la date exacte dans quelques semaines.

Notre concours de pétanque va retrouver la place de La Rampière en juin prochain.

Et puis n'oublions pas notre vente de calendriers du club où vous pouvez retrouver les photos de nos équipes, l'ensemble de nos sponsors et le planning de nos rencontres.



Les nouveautés du club

Grâce à l'apport de quelques sponsors, nous avons pu réaliser des équipements pour l'ensemble des joueurs du club : un survêtement complet, un maillot d'échauffement et un short d'entraînement. L'effectif a pour obligation de porter l'équipement du club avant chaque rencontre.

Nous avons également obtenu trois nouveaux jeux de maillots grâce au site de paris en ligne Unibet.

Composition du bureau

A l'issue de la dernière assemblée générale, nous avons accueilli deux nouveaux membres, Lucas THIBAUD et Maëva RIBEIRO, bienvenue à eux dans notre team !

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

Composition du bureau

Président : D. PÉROTTEAU

Vice-Présidente : C. RIVET

Trésorier : M. GERMAIN

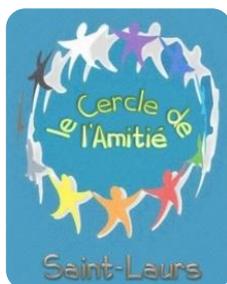
Trésorier adj. : K. CHAIGNEAU

Secrétaire : A. GEFFARD

Secrétaire adj. : M. RIBEIRO

Membres : A. BABIN, Y. FORESTIER, P. GEFFARD, F. GIRAUD, S. GRAVELEAU, E. JEANDEL, C. NEAU, F. NEAU, S. PIPET, F. RIVET, D. ROBIN, L. THIBAUD.

Le Cercle de l'Amitié



Cette année 2022 qui se termine nous a enfin permis de nous retrouver tous les jeudi après-midi à 14h30 à la salle Serge GAUDIN (marche, belote, Rummikub, et autres jeux ...). Selon le désir de chacun, sont pratiquées différentes activités. Le petit café de 17h nous réconforte pour finir ces soirées qui nous permettent de nous sortir de notre quotidien habituel.

Nous sommes entre 20 et 30 personnes chaque jeudi, et c'est le plaisir partagé.



Le 17 mars a eu lieu notre assemblée générale devant une cinquantaine de personnes. Jean-Michel COUVRAT est rentré dans le bureau. Le café et les tourtisseries ont clôturé cette assemblée. La cotisation est de 12 € par personne pour l'année.

Le 30 juin, nous avons organisé une sortie avec « Absie Voyages » à la noce maraichine au Fenouiller en Vendée. Nous avons eu un grand et super bus pour emmener 59 personnes.

Partis tôt de Saint-Laurs, nous sommes arrivés à l'Auberge du Poucton, où un buffet bien garni nous attendait pour casser la croûte. La première étape de cette journée nous a conduit à Brétignolles-sur-Mer au musée Vendée Miniature. Tout un village à l'ancienne y est représenté et animé. Cette visite était très intéressante et vraiment à découvrir.

Ensuite déjeuner spectacle de la noce maraichine : nous avons été reçus par les mariés du jour, Rosalie et Firmin, qui nous ont fait revivre un mariage relatant toutes les épousailles, d'un autre temps, accompagné d'un très bon repas bien arrosé ... Cette journée bien remplie a été appréciée de tous.



Le 7 juillet, notre pique-nique habituel a eu lieu place de la Rampière avec 60 convives. Le repas a été préparé par le Thir'O'Gnon. Le beau temps était de la partie et ce fut une très bonne journée conviviale. L'été étant là, le cercle a fermé ses portes pour les deux mois. Nous avons repris en septembre sans projet pour le moment. L'hiver arrivant après cet été très chaud, nous allons taper le carton pour occuper nos jeudis.

Nous regrettons sincèrement d'avoir perdu quelques adhérents cette année aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir pour nos jeudis partagés.

Composition du bureau

Président : Roger SUIRE	Vice-Président : Claudette DEBORDES
Trésorière : Rolande NEAU	Trésorier adjoint : Guy DEPREZ
Secrétaire : Monique GIRAUD	Secrétaire adjointe : Françoise BOUJU
Membres : Marcelle BERTAUD, Jean-Michel COUVRAT, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD, Christiane ROUAIROUX	

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Président, Roger SUIRE

L'Indépendante

L'année 2022 se termine et la société de boules est toujours présente dans le paysage communal. Ce fut difficile mais une entente et une solidarité avec la société de Fenioux nous ont permis d'organiser deux concours de boules pour l'Ascension. Nous remercions son président et son équipe ainsi que la municipalité pour l'organisation de ces concours, qui ont connu une bonne fréquentation.

Malheureusement cette année, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel concours de belote en février. C'est partie remise et nous sommes disposés, si la pandémie nous laisse tranquille à organiser un concours dans la salle municipale de Saint-Laurs. Nous n'avons pas fixé de date, il n'y a pas pour l'instant de calendrier établi pour toutes les associations comme les années précédentes.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 22 avril au Thir'O'Gnon au Beugnon-Thireuil. Après le repas servi aux 14 personnes présentes, l'après-midi fut consacré à l'approbation du bilan moral et financier et à l'élection de trois nouveaux membres : Claude MARET, Marie-Paule CHAUSSERAY et Alain BICHON. Les autres membres sont reconduits dans leur fonction. Remerciements aux personnes démissionnaires : Mimi SOUCHET, Daniel PAILLAT et Madeleine GERON du Beugnon-Thireuil pour les nombreuses années au service de la société.



Composition du bureau

Président : Jacques BRUNET

Vice-président : Paul MASSÉ

Secrétaire : Marinette MASSÉ

Trésorier : Guy CHAUSSERAY

Membres : Gina GAUTIER, Marie-Paule CHAUSSERAY, Valérie PAILLAT, Claude MARET, Alain BICHON.

Malgré les difficultés actuelles, nous avons reçu de vifs encouragements pour organiser un concours de boules. Trois sociétés voisines se sont mises en sommeil. Nous avons décidé, suite à la proposition de la société de Fenioux, d'occuper leur terrain aménagé, et surtout d'utiliser la buvette montée à l'année. Pour rappel, le seul bénéfice de ces concours provient des recettes de la buvette. L'intégralité des engagements est remis en prix.



La fréquentation à nos deux concours a été bonne puisque 192 joueurs ont participé. Le mercredi en doublettes, Ardin et Largeasse sont sortis vainqueurs. Le jeudi en quadrettes ce sont Largeasse, Fenioux et Ripère qui ont remporté fleurs et coupes.



Pour 2023, notre souhait serait de pouvoir organiser les concours de boules dans la commune de Saint-Laurs. Nous gardons la date du jeudi de l'Ascension, le 18 mai, et un concours la veille ou le lendemain en doublettes.

Mimi SOUCHET nous a quittés pour s'installer à l'EHPAD de Vouillé. Nous la remercions chaleureusement pour l'aide apportée à la société de boules. Il faudra trouver une remplaçante pour la confection des gaufres.

Yvette BRUNET, décédée en fin d'année 2021, nous accompagnait dans toutes les manifestations et nous lui rendons hommage pour sa présence et son soutien.



La société de boules vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

*Le Président,
Jacques BRUNET*

L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



Le bonheur est sur le pré de l'Orée de l'Autize

200 jeunes licenciés ont retrouvé le chemin des terrains au sein de l'Orée de l'Autize, encadrés par une équipe d'une quarantaine de bénévoles. L'appui des clubs seniors est également important pour organiser chaque week-end une douzaine de matchs et plateaux. L'objectif est d'impliquer chaque club et d'utiliser l'ensemble des terrains.

Nos plus jeunes pousses U6-U7 sont encadrées par Pascal GEFFARD, dit Cali, chaque samedi matin à Saint-Laurs. Les U8-U9 sont encadrés par Julien MOUSSET et Xavier THIBAUD, accompagnés de jeunes éducateurs, avec des entraînements et des plateaux à Ardin et Saint-Maixent de Beugné.

En foot à 8, les trois équipes de U11 sont managées par Xavier AUDURIER et encadrées par de jeunes éducateurs, avec des entraînements à Ardin et des matchs à Saint-Pompain et Coulonges. Thierry BEAUBEAU pilote les trois équipes U13 avec des entraînements et matchs à Coulonges.



En foot à 11, nos deux équipes U15 s'entraînent à Saint-Pompain et jouent leurs matchs à Ardin et sont accompagnées par Pascal MAURY et Hugues AUDURIER. Nos U17 sont encadrés par Kenan GIRARD et Adrien BABIN. Ils s'entraînent à Saint-Laurs et jouent leurs matchs au Busseau.

Le football féminin est également présent avec une équipe U14-U17 à 8 encadrée par Jérôme ROUGER, avec des entraînements à Coulonges et des matchs à Ardin.

Le FCJOA se transformera pour la prochaine saison en Groupement de Jeunes, ce qui renforcera les liens avec les clubs seniors du FC Autize, Buslaurs-Thireuil et FC Plaine et Gâtine. Cette évolution ne changera pas le fonctionnement global pour les jeunes, qui verront seulement leur licence signée directement dans l'un des clubs seniors.

Le club poursuit sa structuration pour offrir les meilleures conditions d'accueil à nos jeunes, tout en conservant l'esprit convivial et la dynamique locale. La réflexion sur l'embauche d'un salarié mérite d'être conduite pour marquer une nouvelle étape dans la progression du club et insuffler une nouvelle dynamique.

Jérôme ROUGER, Correspondant du FCJOA

Sports et Loisirs



Cela fait maintenant plus de quarante ans que Sports et loisirs œuvre pour animer et divertir notre vie communale, s'adaptant aux passions des uns et désirs des autres. Avec un objectif commun : prendre du plaisir à vous faire plaisir. Revoyons l'ensemble de nos activités pour l'année 2022.

Composition du bureau

Président : Denis PEROTTEAU
Vice-Président : Jérôme PEITI
Secrétaire : Marie PEROTTEAU
Secrétaire adjoint : Adélaïde FONTENEAU
Trésorier : Claude MITARD
Trésorier adjoint : Sylvain LEFEBVRE
Membres : Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURE, Michel ISCH, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON et Ludovic PRIMAULT.

Le festival des jeux

Cette manifestation avait été la grande nouveauté de l'année 2019, avec une première édition réussie et de beaux projets pour une 2^{ème} édition... qui n'a jamais eu lieu, annulée par la Covid-19 en 2020 et en 2021 par la non-disponibilité de toute la salle Serge GAUDIN avec l'installation provisoire de la garderie de l'école dans ce lieu. Toutes les conditions sont réunies, enfin nous l'espérons, pour retrouver cette manifestation en mars 2023. Nous vous proposerons toujours un large éventail de jeux de société, des concours et animations et un espace « jeux de bar ». Vous aurez également la possibilité de vous restaurer sur place.

Le tournoi 3P

Après la crise sanitaire, la canicule ! Il était écrit que l'organisation de cette manifestation, devenue une référence dans la région, allait devenir un vrai casse-tête. Tout était prêt pour recevoir la 10^{ème} édition de notre tournoi le 18 juin, malheureusement un arrêté préfectoral, dû à un épisode de canicule, nous obligeait à annuler cette belle journée. La question se pose très vite au sein du bureau : doit-on reporter notre 3P ou attendre la prochaine édition ?



Après deux années de frustration, pas question de passer à côté de cette édition anniversaire et nous décidons de programmer notre 3P au 17 septembre. La commune, n'ayant pu tirer son feu d'artifice le 20 juillet pour les mêmes raisons, nous le propose pour la fin de soirée. Très bonne idée pour fêter comme il se doit ce 10^{ème} anniversaire. Le temps est frais et ensoleillé pour accueillir les 70 doublettes qui vont prendre part à notre tournoi. A l'issue des quatre parties de ce triathlon infernal – palets, pétanque, ping-pong – c'est la doublette des « Voisins » de Saint-Maixent de Beugné qui remporte cette édition 2022. Place ensuite au groupe Kind of Pitch pour 1h30 de concert de rock avant le spectacle pyrotechnique venu conclure une journée parfaitement réussie.

Le vide grenier

Après deux années d'absence, nous décidons de relancer notre vide grenier le 30 juillet dernier. Nous partions un peu dans l'inconnu, sachant que nous avons ressenti ces dernières années un essoufflement de cette animation. Notre espoir demeure dans le fait qu'après deux années de pandémie, les greniers se sont remplis et nos camelots et chineurs aspirent de nouveau à faire de bonnes affaires.



Bien nous en a pris puisque 70 exposants se sont installés dans les rues du bourg.

Un déballage de plus de 400 mètres d'objets rares, de collections, de jeux pour enfants, de vêtements...

Et de l'aveu de tous, le commerce fut plutôt bon tout au long de la journée. Seul bémol, notre petit marché de producteurs, autour de la place verte, tarde à prendre de l'ampleur et nous devons travailler afin de le rendre plus attractif. A midi, le retour de notre traditionnel moules-frites a encore rencontré un franc succès avec plus de 200 repas vendus.

Le rallye saint-laurentin

Lui aura toujours résisté à la pandémie. Notre rallye saint-laurentin reste la journée de loisir par excellence. Une petite randonnée sympa le matin, un bon repas entre amis le midi et un après-midi festif à jouer ensemble. Pour cette édition 2022, cap sur la commune voisine de Saint-Maixent de Beigné pour un rallye pédestre de 9 kms ou un parcours VTT de 32 kms. Les 70 participants ont pu découvrir les paysages pittoresques des hameaux beugnésiens, traverser la ferme de la Bazinière et profiter d'une pause ravitaillement à la Mornière.

Pour profiter pleinement du paysage, Marie nous avait concocté des questions d'observation.



En début d'après-midi, nous étions 130 à nous installer à l'ombre des arbres de la place de La Rampière pour profiter du repas préparé par le Thir'O'Gnon.

En cours de soirée nous avons retrouvé nos habitués concours de pétanque et de palets pendant que d'autres s'adonnaient aux jeux de cartes ou de société. Le plateau-repas du soir est venu clôturer cette belle journée.



Le circuit des vallées

Après des mois de repérages, de nettoyage des chemins, de calculs d'itinéraires et de dénivelés, les responsables de notre randonnée étaient fin prêts pour nous offrir une édition 2022 à couper le souffle. Les différents parcours vont entraîner nos vététistes vers les communes de Fenioux, Xaintray, Le Beugnon et la forêt de Secondigny. Un circuit chaotique et fortement vallonné (plus de 1000 mètres de dénivelé) qui a ravi les 200 participants. Pour les 120 marcheurs, les parcours leur ont permis de découvrir les richesses de notre commune et ses points stratégiques : la palmeraie, le pont de 5 mètres, la grande fontaine... une belle affluence malgré la présence d'une autre manifestation identique dans une commune voisine, c'est un peu dommage ! Profitons-en également pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne marche de l'organisation : l'équipe des quads pour le fléchage, nos équipes de ravitaillement et de dépannage, le prêt d'un champ pour le parking... c'est avec l'apport de tous que nous pouvons réaliser de grandes choses.



En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.



Le tennis de table

Nous avons laissé cette activité en stand-by l'an dernier. Finalement, nos équipes séniors ont pu retrouver les championnats départementaux en cours de saison dernière et ils n'ont pas tardé à faire des étincelles ! Faute de compétition, ils avaient tout de même gardé le contact avec la raquette en maintenant les entraînements. Ils ont ainsi connu une fin de saison en apothéose avec une montée en Promotion Régionale et deux finales départementales. La saison 2022-2023 est donc repartie avec trois équipes engagées : PR, D3 et D4. A l'heure actuelle, elles sont toutes en tête de leur championnat, ce qui laisse augurer une fin de saison palpitante et peut-être de nouveaux titres à

aller chercher. L'autre bonne nouvelle, c'est le retour de la formation de nos jeunes pongistes. Les séances d'entraînement ont lieu le mardi, à 18h, avant les séniors. Toujours dans le souci de développer son activité et d'améliorer son image, le club va se doter de nouveaux maillots et survêtements. Remercions également la municipalité pour son soutien en mettant à disposition la salle des fêtes.



Nos voyages

Cela fait maintenant deux ans que nous sommes dans l'incapacité d'organiser des sorties. Pour 2023 nous espérons avoir la possibilité de retrouver notre week-end en bord de mer début septembre. Nous travaillons également sur une sortie d'une journée (visite, parc...) ou d'une soirée (spectacle). Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Le bureau

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 9 septembre. Ce fut l'occasion de faire un bilan de notre situation financière et de nos activités. A l'issue de cette assemblée, Audrey MARTIN et Pauline VILLAIN ont décidé de ne pas renouveler leur mandat au sein du bureau. Nous tenions à les remercier pour leur implication et dévouement ces dernières années.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

Intervillages

Quatre ans après, Intervillages fait son grand retour. La prochaine édition est programmée le 26 août 2023. Bien évidemment nous comptons sur une équipe de saint-laurentins pour défendre fièrement nos couleurs. Le comité directeur travaille déjà sur la préparation de cette grande manifestation et nous vous tiendrons informés des prochaines réunions pour former notre équipe et mobiliser nos bénévoles.

La Vaillante

L'année 2022 n'a pas été prospère pour l'activité théâtrale de La Vaillante. Pourtant tout avait bien commencé à l'automne 2021 avec le choix de la pièce « Hold up », une comédie en 4 actes de Jean STUART. La distribution des rôles effectuée, les répétitions débutaient fin octobre. Au fil des semaines, les textes étaient assimilés et les jeux de scène parfaitement maîtrisés. Patatras... La Covid-19 est passée par là et, à la veille de la première représentation, la moitié de nos acteurs se sont révélés positifs. D'un commun accord, nous décidons d'annuler l'ensemble des séances.

Assemblée générale

Elle a eu lieu le vendredi 20 mai. Le projet de la fête d'été pour le samedi 27 août est validé. Aucun changement n'est à noter au sein du bureau.

Concert du 20 juillet

Les membres de La Vaillante ont participé activement à l'organisation de cette soirée. Préparation des différents pôles : parkings, repas, buvette....

Par une belle soirée d'été, le concert irlandais a été très apprécié du public et la foule a envahi notre joli bourg : c'était la fête au village...Merci à tous pour votre implication à la réussite de cette fête.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PÉROTTEAU

Vice-président : Guy DÉPREZ

Trésorière : Magalie DUTEAU

Trésorière adj. : Dominique SIMONNEAU

Secrétaire : Françoise BOUJU

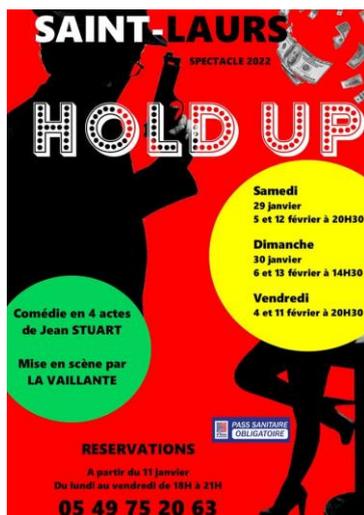
Secrétaire adj. : Yannick CROCHARD

Membres : Sabrina DUMAS, Fabrice GAUTIER, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.

Fête d'été du 27 août

L'après-midi, a eu lieu notre traditionnel concours de pétanque avec une participation un peu faible mais dans un très bon esprit et par un beau temps. Le soir, après l'apéritif pris à la buvette, les convives s'installent dans la salle et le service du repas peut commencer. Les enfants eux, trépignent d'impatience à l'idée de monter sur la scène. Tour à tour par petits groupes, ils interprètent avec brio et sérieux les saynètes apprises sur le bout des doigts. Des chants viennent également mettre de l'ambiance dans la salle. Merci à tous ces bénévoles qui ont su nous distraire le temps d'un repas.





Théâtre 2023

Nous conservons pour notre spectacle 2023, la pièce préparée pour 2022, « Hold up ».

Nous avons d'ailleurs commencé nos répétitions afin d'offrir à notre fidèle public un spectacle de qualité.

Par mesure de sécurité, nous sommes contraints de réduire le nombre de personnes dans la salle. Nous allons donc passer de 140 spectateurs à seulement 80. Pour être sûr d'assister aux représentations, il sera plus prudent de réserver dès l'ouverture des créneaux horaires. Pour pallier cette diminution, 9 séances sont programmées au lieu de 8 habituellement.

Réservations à partir du lundi 9 janvier 2023, du lundi au vendredi de 18h à 20h30 par téléphone au 05 49 75 20 63.

Théâtre :

Vend 27 janvier à 20h30
 Sam. 28 janvier à 20h30
 Dim. 29 janvier à 14h30
 Ven. 03 février à 20h30
 Sam. 04 février à 20h30
 Dim. 05 février à 14h30
 Ven. 10 février à 20h30
 Sam. 11 février à 20h30
 Dim. 12 février à 14h30



Hommage

La Vaillante tenait à rendre hommage à quatre de ses membres : Kléber MALLET, Paul ANSGAR, Reine et Marcel DROCHON.

Kléber et Paul ont été des membres très actifs. Ils étaient des travailleurs de l'ombre. A leur retraite, ils sont venus s'installer dans leur village natal. Chaque hiver, ils aidaient à la fabrication et au changement des décors. Kléber, étant électricien, a mis son savoir-faire au service de La Vaillante. Pendant les représentations, tous les deux étaient dans les coulisses à l'affût des problèmes techniques et, passionnés par le jeu des acteurs, ils aimaient les regarder jouer par les petits trous des décors.

Marcel a consacré une grande partie de sa vie à notre association. Dès son arrivée à Saint-Laurs, suite à son mariage avec Reine, il monte sur les planches dès 1963. Puis en 1970, il est élu président et le restera pendant 38 ans, jusqu'en 2008 où il sera remplacé par sa fille Catherine. Dans les années 80/90, il a interprété de grands rôles comme Rossignol dans La Mairasse, Vatel dans Le Dindon ou encore Napoléon dans Madame Sans-Gêne. Il a continué ensuite à jouer quelques petits rôles aux côtés de ses petits-enfants. C'est une histoire de famille, quatre générations d'acteurs... Marcel a aussi animé les repas ou les messes de la Saint-Hubert avec sa trompe de chasse. La musique fut aussi une de ses passions à la retraite. Et comment ne pas penser à cette bonne odeur de vin chaud, celui qu'il préparait si bien pour les spectateurs les jours de représentation mais aussi pour les acteurs les soirs de répétition. Rien de mieux pour vous réchauffer et vous motiver pour répéter ! Au volant de sa 4L bleue, il en a fait des allers et retours de la Bruyère à la salle de La Vaillante qui était comme sa seconde maison.

Il a toujours été secondé par Reine, qui elle aussi, a donné de son temps pour notre association, préparant les kermesses, aidant aux repas et au service des pâtisseries ou encore surveillant si la tenue de Marcel était correcte avant d'entrer sur scène.

En cette année 2022, pour tous les quatre, le rideau de la scène est tombé une dernière fois. C'est une génération de bénévoles qui aimaient être au service des autres. Merci à eux pour tout ce qu'ils ont accompli.

La Vaillante vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

C.C. VAL DE GÂTINE

Les services

Vous trouverez toutes les infos utiles concernant notre territoire sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Pôle de Coulonges-sur l'Autize



20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize
05 49 06 81 44

Horaires d'ouverture au public :

9h- 12h30 et 13h30 - 17h
Sauf le vendredi à 16h
Fermé le jeudi après-midi

L'Espace Enfance Jeunesse

L'espace Enfance Jeunesse, situé 7 route de Saint-Pompain à Coulonges-sur-l'Autize, propose des activités aux enfants de 0 à 17 ans.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au **05 49 17 12 08** ou vous rendre sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Solid'R net

Une salle, équipée d'ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la communauté de communes pendant les heures d'ouvertures. Il suffit simplement de se présenter à l'accueil du centre cantonal avec une pièce d'identité avant d'accéder à la salle informatique.



Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique est un service proposé et financé par la communauté de communes. Les cours sont dispensés au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize et sont répartis dans plusieurs disciplines : éveil musical, piano, guitare, batterie, saxophone, clarinette, flûte, musique d'ensemble, chorale pour adultes.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **05 49 06 81 44** tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou consulter le site internet <https://valdegatine.fr> dans la **rubrique « sortir et découvrir »**.

Se déplacer

Pour connaître les horaires de bus pour se rendre sur Niort, rendez-vous sur modalis.fr, site géré avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Chaque mardi matin, le minibus de la communauté de communes Val de Gâtine vient vous chercher à votre domicile et vous emmène au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05 49 06 81 44**. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il suffit d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.





Associations

Toutes les associations du territoire peuvent annoncer leurs manifestations ouvertes au public (au moins 3 semaines avant celles-ci)

→ via le lien https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php

afin qu'au niveau communautaire une communication puisse être faite.

De plus, sous réserve d'acceptation des différents sites partenaires, une information à plus grande échelle pourra être faite.

Renseignements : **06 22 88 67 21** ou isabelle.joachim@valdegatine.fr

Office de Tourisme de Coulonges-sur-l'Autize

Du 1^{er} juillet au 31 août, 4 place du château :

- du mardi au samedi : 9h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

- accueil téléphonique au 06 22 88 67 21 les : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00 et mercredi : 8h30 - 12h30 ou par mail tourisme@valdegatine.fr



En route pour l'intervillages 2023

Après la réussite de la première d'Intervillages en 2019, Gâtine Autize Evènement s'est lancée dans l'organisation de la nouvelle édition programmée le samedi 26 août 2023.

Les bénévoles de l'ensemble des communes concernées ont débuté leurs travaux de lancement dans les différentes commissions. La commission de jeux, pilotée par Christophe GERBEAU, reprendra les incontournables, dont le mythique mur d'Intervilles, en y ajoutant de nouveaux challenges à relever, pour succéder à Faye-sur-Ardin au palmarès.

Intervillages 2023 se déroulera à nouveau à Coulonges sur le stade du Parc et dans le parc du Château. Les conditions d'accueil y sont réunies et la commission logistique, pilotée par Emmanuel VIVIEN, se prépare pour permettre de réunir encore un peu plus de monde qu'en 2019.

Du côté de l'administratif et intendance, l'idée est de conserver les clés de la réussite passée (repas local, soirée festive) pour encore les améliorer et pourquoi pas surprendre les participants.

Si vous souhaitez participer, voici les personnes relais à contacter pour la commune de Saint-Laurs :

Denis PEROTTEAU et Quentin NOURRISSON



Défilé, jeux animés, moments conviviaux sur la journée et la soirée, chacun attend de retrouver le formidable esprit qui a porté la première édition.

Chacun peut apporter sa contribution, dans la préparation, l'organisation, les jeux ou toute participation facilitant le déroulement de ce futur Intervillages. N'hésitez pas à contacter vos relais dans votre commune pour rejoindre votre équipe et porter haut ses couleurs.

En ces moments de retour de la convivialité, l'attente de cet événement est importante pour à nouveau démontrer notre dynamique locale, pour se rassembler et passer tous ensemble de bons moments dans l'esprit de fête.

Le bureau de Gâtine Autize Evènement

LES SERVICES

L'Aide à la Personne

Aide à Domicile



 3 rue du Commerce 79160 Coulonges-sur-l'Autize
 **05 49 28 07 57**
 admr.coulonges@fede79.admr.org
 www.fede79.admr.org



Association Appui & Vous
Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY

 33 rue Louis Aguillon 79200 Parthenay
 du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
 **05 49 63 45 70**
 clic-parthenay@appuietvous.org



 Centre Cantonal - 20 rue de l'épargne 79160 Coulonges-sur-l'Autize
 du lundi au vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 17h.
 **05 49 06 21 81**
 acsad.coulonges@orange.fr - www.acsad.fr - Page Facebook : ACSAD

Personnes référentes au sein de la commune : Liliane COURTIN et Aurélie FONTENEAU

Aide contre l'illettrisme et l'illectronisme

CLÉ poursuit ses actions pour l'autonomie et la liberté

Les actions de CLÉ s'adressent à toutes personnes en situation :

- **d'illettrisme** (d'origine française, elles ont été scolarisées et restent en grande difficulté par rapport aux savoirs de base comme lire, écrire, compter...);
- **d'analphabétisme** (ces personnes n'ont jamais été scolarisées);
- **d'origine étrangère** et qui doivent apprendre notre langue pour vivre, communiquer.

30 000 personnes

Cette situation concerne 2,5 millions de personnes en France, 30.000 dans les Deux-Sèvres. Plus de la moitié a un emploi salarié. Cela pose beaucoup de problèmes pour : savoir lire une consigne de travail ou de sécurité, une notice, communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc.), se former pour évoluer...

Stratégies pour cacher ces situations

Ces personnes mettent en action de nombreuses stratégies pour résoudre ou contourner les problèmes rencontrés.

Elles sont rapidement perturbées quand leur environnement change. Elles ne peuvent pas être autonomes. Elles ont toujours besoin d'aide, de soutien pour lire à leur place.



Association C.L.É. :
 Communiquer Lire Écrire

 7 rue Jean Macé 79200 Parthenay
 Permanences à Secondigny et Moncoutant.
 **05.49.95.15.92 ou 07.71.68.94.89**
 www.associationcle.fr
facebook.com/associationcle.fr

A CLÉ, nous proposons :

- des formations financées par des administrations pour acquérir ou retrouver ces savoirs disparus ;
- des ateliers pour communiquer, se débrouiller avec la banque, les ordinateurs, connaître le vocabulaire des métiers, de la santé, connaître ses droits, etc.;
- des actions à l'école pour que parents et enseignants se comprennent ;
- des actions dans les quartiers pour rencontrer celles et ceux qui n'osent pas franchir les portes des bibliothèques, ludothèques et qui ne nous connaissent pas.



Appel aux dons

L'équipe de CLÉ est composée de formatrices professionnelles salariées ainsi que de bénévoles. Nous peinons à équilibrer notre budget. Nous avons lancé cette année un appel aux dons en ligne (associationcle.fr/don), par chèque, ou bien sûr en venant dans nos locaux.

Accompagnement des Réclamations en Santé



Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) des Deux-Sèvres

171 avenue de Nantes, 79 000 NIORT
du lundi au vendredi 9h - 17h
05 49 04 76 38
grs@udaf79.asso.fr
<https://grs79.org>

Portage des repas



au SIVOM ou à SARCEL
05 49 06 06 24 ou **05 49 04 34 69** jusqu'à 14h

Aide contre les violences conjugales



171 avenue de Nantes CS 18519
79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 90
accueildejour@udaf79.asso.fr

Sans rendez-vous : lundi, mardi et jeudi 10h – 16h30
Sur rendez-vous : Vendredi 10h – 16h

Aide aux personnes handicapées



FNATH
Association des accidentés de la vie

Permanence les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la Salle Rabelais sous le porche de la Mairie de Coulonges-sur-l'Autize
05 49 24 12 24

L'environnement

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement



Lucie Aubrac, Niort
Du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h30
05 49 28 06 28
contact@caue79.fr

Informations et conseils sur la rénovation énergétique



Centre Régional des Energies Renouvelables
Contact et rendez-vous au centre cantonal de
Coulonges-sur-l'Autize

05 49 08 24 24

www.crer.info ou contact@crer.info



France Rénov' vous guide dans la rénovation de votre habitat

La communauté de communes Val de Gâtine a mis en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique. Cette plateforme a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments pour les particuliers.

Vous souhaitez vous lancer dans la rénovation de votre habitat pour le rafraîchir et le rendre moins énergivore ?

Vous ne savez pas quelles sont les formalités à effectuer, tant juridiques que pratiques, quelles entreprises choisir, quelles aides sont possibles ?

Pour répondre à vos questions, France Rénov' est le point d'entrée pour vos travaux de rénovation. Les conseillers Energie du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) assurent ce service d'information et d'accompagnement de proximité.

Contact et prise de rendez-vous au 05 49 08 99 14.

Pour bénéficier de conseils personnalisés, des permanences sont assurées sur le territoire du Val de Gâtine, sur Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize et Mazières en Gâtine.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.

Voici la liste des aides financières auxquelles vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement :

MaPrimeRénov' : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

MaPrimeRénov' Sérénité : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

L'Éco prêt à taux zéro : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

Le Coup de pouce économies d'énergies : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation...). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomieenergie.fr/>

Le chèque énergie : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

La TVA à 5,5% : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

Informations du SIÉDS

Durant l'hiver, la consommation d'électricité est la plus forte.

Notre système électrique est aujourd'hui sous tension et les marges de consommation disponibles en hiver sont réduites. Une vigilance est de mise durant ces périodes.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin que chaque français, chaque entreprise, chaque collectivité se mobilise en adoptant des gestes simples au bon moment.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :
Le matin **8 h / 13 h** ... Le soir **17 h 30 / 20 h 30**
- Aucun foyer ne sera coupé plus de **2 h**.
- Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.
- Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Les conseils pratiques

- RADIO À PILE & JEUX**
pour occuper le temps.
- NOURRITURE**
ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).
- LAMPE DE POCHE**
bougies, briquet ou allumettes.
- BATTERIES**
Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes.
- LAISSER OUVERT**
les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique).
- APPAREILS SENSIBLES**
Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure.
- VÊTEMENTS CHAUDS**
- NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR**

Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Fédération d'énergies

écowatt

●●● Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.geredis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux)

DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.

DES SIGNAUX CLAIRS :

- VERT** : pas d'alerte, tout va bien.
- ORANGE** : le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.
- ROUGE** : le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8 h/13 h et 18 h/20 h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

P.C.A.E.T de Gâtine



PCAET
de la Gâtine

Suivez toute l'actualité du **Plan Climat Air Energie Territorial** sur le site du **Pays de Gâtine**
Rubrique « Nos missions »

05 49 64 25 49

pays-de-gatine@gatine.org

Lutte contre les bio-agresseurs



FREDON
FRANCE

La Commune adhère depuis plusieurs années à cette fédération qui permet à tous les habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

05 49 77 16 55

L'Emploi

Informations et conseils sur l'emploi



Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine
(tout le monde s'y retrouve)



Mission Locale Parthenay & Gâtine
NOUVELLE-AQUITAINE

13 boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay

05 49 94 23 46

mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À Coulonges-sur-l'Autize
Centre communal
Tous les mardis matin



AICM
Nous recrutons pour vous!

Château de La Ménardière
79310 MAZIERES-EN-GATINE

05 49 63 28 22

aicmaccueil@gmail.com
Facebook : @AICMMazières
<http://www.aicm79.com>

Une association, créatrice d'emploi

- Depuis 1987, nous oeuvrons pour l'emploi et pour une économie sociale et solidaire.
- L'AICM représente 23 salariés à temps plein.
- Nous répondons aux besoins en personnels de 150 clients (entreprises, collectivités, associations et particuliers) par an.
- 65% de nos salariés trouvent un emploi durable ou entrent en formation qualifiante.

Une association solidaire

- Nous accompagnons des demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel.
- Nous organisons des ateliers collectifs sur la mobilité, sur la santé et l'alimentation.
- Nous développons des actions de formations.
- Nous proposons des prestations de coiffure et d'esthétique aux familles sous conditions de ressources.

Projet d'entreprises



VAL DE GÂTINE
Communauté de Communes

C.C. Val de Gâtine – Céline DALLET
Chargée de mission développement économique

05 49 25 62 66

celine.dallet@valdegatine.fr

France Services pour vos démarches administratives

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessus :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Dans toutes les France Services :




Prenez rendez-vous à moins de 30 minutes de Saint-Laurs :

Champdeniers ☎ 05 49 10 31 04

l'Absie ☎ 05 49 63 65 50

Secondigny ☎ 05 49 63 70 15

Niort ☎ 05 49 04 01 06

LES INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	

☎ 05 49 75 20 10

✉ secretariat@saintlaurs.fr

Site internet :
www.saintlaurs.fr

Pages Facebook :
Saint-Laurs infos

Nouveaux arrivants



Vous êtes arrivés cette année sur notre commune de Saint-Laurs et nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Voici les démarches à effectuer lorsque vous arrivez sur notre commune :

- Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.
- Venir vous déclarer en mairie pour les ordures ménagères.
- Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.
- Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47** et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901**.

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m ²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m ²	700 € la case



Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.25 €
Repas adulte	4.40 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2021) Les menus sont consultables sur notre site internet www.saintlaurs.fr

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Particuliers de la commune <i>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</i>			
Vin d'honneur	55 €	30 €	40 €
Repas et mariage	95 €	45 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	45 €	30 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune <i>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</i>			
Vin d'honneur	90 €	60 €	55 €
Repas et mariage	160 €	75 €	55 €
Supplément – 2 jours consécutifs	60 €	40 €	30 €
Associations communales			
Tous types de manifestations	Gratuité		

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2022)

Pour réserver la salle des fêtes, vous devez vous adresser au secrétariat de mairie.

En cas de bris ou de perte, la vaisselle est facturée à son prix d'achat.

Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

► **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
► **Où ?** A la mairie du domicile.

► **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

www.defense.gouv.fr/jdc



**Vous êtes français et vous avez 16 ans ?
Pensez au recensement citoyen !**

Tous les jeunes Français doivent participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusées.

Alors, faites-vous recenser sans tarder !

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



LES ÉTAPES	
Entre 16 ans et 16 ans + 3 mois	Faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille. Communiquez vos N° de téléphone et adresse mél, afin de faciliter nos échanges.
4 mois après votre recensement (délai à respecter)	Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur www.majdc.fr * en utilisant l'adresse mél renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.
8 à 12 mois après le recensement en mairie	Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via www.majdc.fr . Vous participez à la JDC, et y recevez votre certificat de participation
<p>Conservez toujours les originaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre attestation de recensement • Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) 	

Vos démarches administratives

Toutes les démarches pour la délivrance de cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (bien vérifier que l'adresse comporte le sigle gouv.fr qui authentifie les sites publics).

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes auront la capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...).

En partenariat avec le centre instructeur de la communauté de communes et le SIEDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique : « le SIGil'urba ».

Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et l'affranchissement.

Carte d'identité, passeport



*(Coulonges-sur-l'Autize)

NOUVEAU : Vous devez de préférence utiliser le site dédié <https://rendezvousonline.fr/> pour fixer votre rendez-vous en mairie.



Les pièces à fournir

pour la carte d'identité

- un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la Commune du lieu de naissance)
- 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- une pièce justificative de domicile

pour le passeport ajouter timbre fiscal :

- Adultes : 86 €
- Enfants : 0/14 ans : 17€
15/18 ans : 42 €

Permis de conduire

**DEMANDE ou RENOUELEMENT
de votre PERMIS DE CONDUIRE :
désormais, faites-le en ligne sur
permisdeconduire.ants.gouv.fr**



Aide au permis de conduire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement professionnel ? Suivi par une mission locale ou en service civique en Nouvelle-Aquitaine ?

Passez votre permis de conduire sans vous ruiner et multipliez vos chances d'accès à l'emploi !

Pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle, la Région Nouvelle-Aquitaine propose une aide au financement du Permis B. Pour en bénéficier, vous devez répondre aux quatre critères suivants : être âgé de 17 à 25 ans révolus, être issu d'une formation de niveau IV ou infra, répondre à certaines conditions de ressources, être engagé vers une insertion professionnelle. Plus d'informations sur : www.aidepermisdeconduire.fr

Certificat d'immatriculation

Comment faire mon **CERTIFICAT** d'immatriculation en ligne



Depuis le 1er novembre 2017, le dépôt des demandes de certificats d'immatriculation et la délivrance du titre s'effectue exclusivement par télé-procédure à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/>

Le service d'immatriculation des véhicules n'accueille plus de public depuis le 2 novembre 2017.

- 1** Je peux faire une demande en ligne pour :
- Un duplicata
 - Un changement d'adresse
 - Un changement de titulaire
 - Une cession de véhicule
 - Un autre motif

2 Je fais ma demande en ligne : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

3 En fonction de ma demande je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

4 J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

5 Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Vous pouvez contacter le centre de contact de l'ANTS au 34.00 (prix d'un appel local/gratuit d'une box), tous les jours de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h. Afin d'être mis en relation directe avec un de leurs téléconseillers, nous vous invitons à saisir, lorsque le message vous le demande, le chemin suivant: 1-1-3-1-2

Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse <i>(Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)</i>
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

SICTOM – Régie des déchets



Deux points d'apport volontaires pour le verre et le papier, sont à votre disposition : l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : Beugnon-Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un badge d'accès.

Un doute ? Une question ? Rendez-vous sur consignesdetri.fr ou valdegatine.fr/gestion-des-dechets-presentations vous pouvez également contacter le 05 49 06 81 45 ou par mail :

service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
Ardin	Matin	Après-midi
Lundi, mardi	Fermé	14h00-18h00
Mercredi, vendredi, samedi	9h00-12h00	14h00-18h00
Beugnon-Thireuil	Matin	Après-midi
Mercredi	9h00-12h00	14h00-17h30
Samedi	9h00-12h30	13h30-17h30

La Ronde de Sarah

Pour aider une jeune fille handicapée, une association « La Ronde de Sarah » a été créée en 2005. L'objectif consiste à récupérer des bouchons plastiques et à les vendre à une société, le bénéfice servant à payer du matériel pour des personnes handicapées dont Sarah de Moncoutant. C'est pourquoi, deux containers affectés à la collecte de ces bouchons sont installés aux points d'apports volontaires. Merci à vous pour votre contribution.



Le respect d'autrui

Nuisances sonores

Nuisances sonores

Horaires pour bricoler et jardiner :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h...
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Un bon voisinage rend la vie plus agréable

Horaires d'ouverture du terrain multisports et du skate-park

Le terrain multisports et le skate-park sont des lieux publics.

Ils sont ouverts tous les jours de **10h à 19h30.**

Ces horaires ont été fixés afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

Merci de les respecter.



La protection contre la divagation des chiens et des chats

Rappel de la loi

Pour les chiens : elle s'applique lorsque celui-ci est livré à lui-même et est soit : hors de portée de voix de son maître ou de la personne qui en a la garde ou à plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable.

Pour les chats : il s'agit d'un chat non identifié qui se trouve à plus de 1 000 mètres de son domicile ou à plus de 200 mètres d'habitations.

Conséquence : un animal domestique en état de divagation et non identifié peut être conduit à la fourrière. Au bout de 8 jours, sans réclamation de la part de son propriétaire, il risque l'euthanasie.



Les déjections canines



MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. Elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines notamment notre belle place de la Rampière. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. En cas de non-respect, les propriétaires peuvent être amenés à payer une amende de deuxième classe de 35 €.

Le brûlage des déchets verts

Cette interdiction est totale dans toute la France depuis 2015 et est punie d'une amende de 450 €. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent également engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

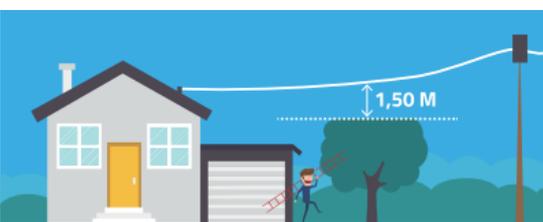


Elagage



Votre résidence se situe aux abords de ligne électrique ou téléphonique. Sachez que vous êtes soumis à la servitude d'élagage et que vous avez l'obligation de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaire des abords des lignes de télécommunication. Ces opérations incluent de couper les branches qui avancent sur la voie publique.

Pourquoi élaguer à proximité des réseaux électriques et téléphoniques ?



Chaque année, à l'occasion de coups de vents, les lignes téléphoniques ou électriques sont coupées par des chutes d'arbres entraînant le dysfonctionnement des téléphones ainsi que des coupures d'accès à internet ou des coupures d'électricité. Protéger les lignes téléphoniques ou électriques n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçants avant les intempéries de l'hiver.

Félicitations à Susan BURGESS pour cette magnifique photo qui est arrivée
en 1^{ère} position du concours 2022



Comité de rédaction :
Commission communication
Et Maryse Picauville

Site internet :
<http://www.saintlaurs.fr/>

Facebook :
<https://www.facebook.com/mairiesaintlaurs/>



Mairie de Saint-Laurs
Le Pont 79160 SAINT-LAURS
Tél. : 05 49 75 20 10
E-mail : secretariat@saintlaurs.fr